

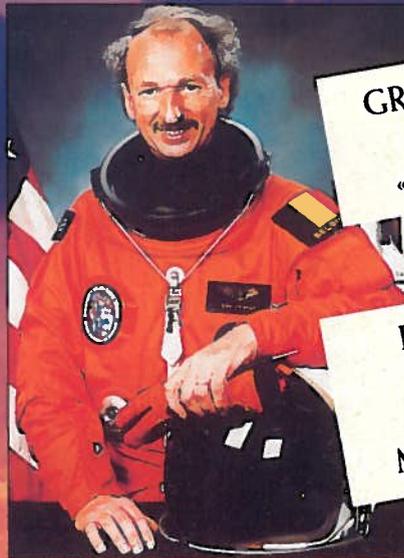
LA CONFÉRENCE

ANNÉE JUDICIAIRE 1995-1996 • N°2 NOVEMBRE-DECEMBRE 1995

BELGIE

PP / PB

B - 806



**GRANDE CONFÉRENCE
DIRK FRIMOUT**
«En quête de la Planète Bleue»

P.37

**PALAIS LITTÉRAIRE
& ARTISTIQUE**
de
Me PIERRE CORVILAIN

P.24

P.39

**RECYCLAGE DROIT DES
SOCIÉTÉS ET ENTREPRISES
EN DIFFICULTÉ**

P.38

CONFÉRENCE BERRYER

P.36

SPORTS D'HIVER

P.41

**VOYAGE AUX USA
CLOTURE DES
INSCRIPTIONS !**

P.31

2



BMW BRUSSELS (MEISER): LA CONFIANCE TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS.



Découvrez un monde de confiance où la perfection est un objectif permanent pour votre voiture ou votre moto. Le professionnalisme du personnel s'appuie sur une infrastructure

de haut niveau. Son sérieux, sa compétence et sa maîtrise technologique sont votre meilleure garantie pour vos entretiens et vos travaux de carrosserie.

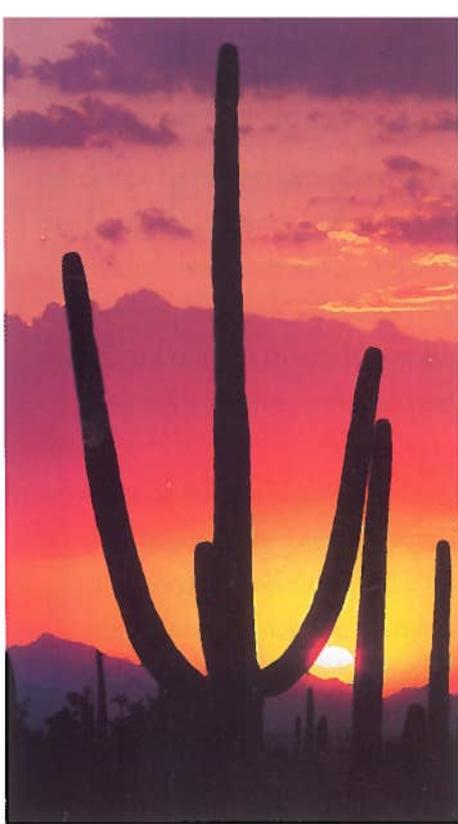
BMW Brussels

succursale de BMW Belgium s.a.

Avenue L. Mommaerts 2
1140 BRUXELLES (EVERE)
Tél. 02/730 49 11



SI VOUS AIMEZ CONDUIRE.



LA CONFÉRENCE

COTISATIONS

Voici le montant des cotisations pour l'année judiciaire 1995-1996 :

- stagiaires : 500 F
- conjoint non avocat d'un avocat stagiaire : gratuit
- avocats inscrits au tableau :
 - moins de 10 ans de barreau : 1.900 F
 - 10 ans de barreau et plus : 2.600 F
- conjoints non avocats d'avocats inscrits au tableau : 1.500 F
- membres de la famille judiciaire : 2.700 F
- membres sympathisants : 4.000 F

Seuls les membres en règle de cotisation peuvent participer aux activités de la Conférence et bénéficier de prix réduits pour d'autres. Ils sont seuls admis à participer aux élections en fin d'année.

Faites-vous membre de la Conférence du Jeune Barreau en versant dès aujourd'hui votre cotisation et celle de votre conjoint au compte n° 630-0215121-34 de la Conférence. Votre carte de membre vous sera envoyée dès réception de votre paiement. Soyez-en déjà remercié.

SOMMAIRE

PAGE

3 ÉDITORIAL

CHRONIQUES

- 7 • La plume au vent, par Jennifer Waldron
- 9 • La parole est aux stagiaires, par Gilles Vanderbeck
- 11 • De mémoire d'avocat, par Guy Delfosse
- 15 • Chronique cinématographique, par Guy Uyttendaele
- 16 • Chronique théâtrale, par Pierre Wynand
- 19 • Chronique musicale, par Jean Van Steenwinckel
- 23 • Billet d'humeur, par François Motulsky
- 25 • Le droit qui change, par Antoine Henry de Fraban
- 29 • Devenir magistrat demain, par Benoît Dejemeppe

31 VOYAGE AUX U.S.A.

32 PETITS ET GRANDS ÉCHOS

RECYCLAGES

- 38 • L'évolution récente et les perspectives du droit des sociétés et de l'entreprise en difficulté
- 39 • Les petits déjeuners du recyclage (l'avocat et le fisc, droit immobilier, droit familial)

PALAIS LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

- 39 • Octave maus par Pierre Corvilain

SPORTS

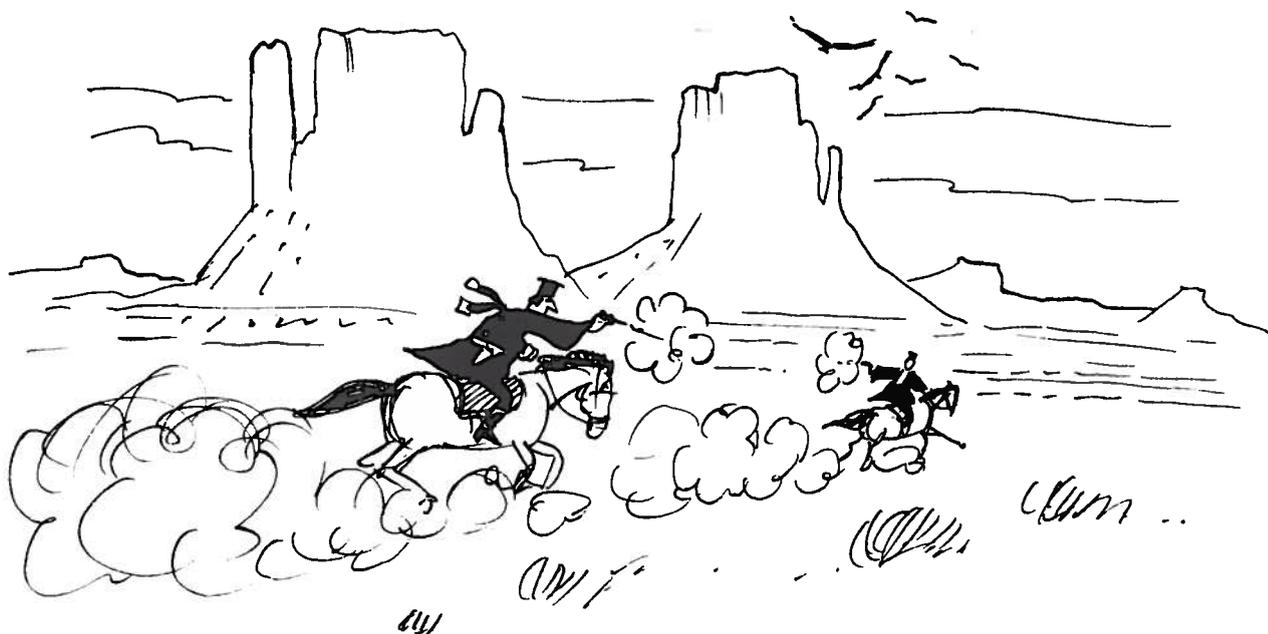
- 35 • Tournoi de bowling
- 37 • Tournoi de tennis Avocats-magistrats
- 40 • Tournoi de squash
- 41 • Sports d'hiver à Val d'Isère

ACTIVITÉS DIVERSES

- 35 * Dégustation de vins italiens
- 35 * Déjeuner des Magistrats
- 36 * Journées portes ouvertes du Palais de justice
- 36 * Conférence Berryer
- 37 * Grande conférence de Dirk Frimout
- 38 * Goûter de la Saint Nicolas
- 40 * Rentrée solennelle - banquet et revue

42 AGENDA ET PETITES INFORMATIONS

LA CONFÉRENCE est éditée par la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles
 ÉDITEUR RESPONSABLE : Me Pierre Beretse, avenue Brugmann 32, bte 3, 1060 Bruxelles
 RÉDACTEUR EN CHEF : Me Alain Guilmet
 SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Me Gérard Kuyper et Antoine Henry de Fraban
 COLLABORATRICE PERMANENTE : Régine Waterman - Tél. : 02/508.66.43
 DESSINS : Marcel SIRAUT
 RÉALISATION : RP&C
 PUBLICITÉ : RP&C - 145, rue Meyerbeer - 1180 Bruxelles - Tél. : 02/344.52.20 - Fax : 02/343.61.72
 La photo des membres de la Commission parue dans le n°1 est de Mr Jean Draguez de Haut

É
DITORIAL

Je quitte le ton quelque peu emphatique que j'avais adopté dans le premier périodique pour prendre celui de la modestie optimiste dans le présent ouvrage.

Il semblerait en effet que certains de mes appels aient été entendus.

Ainsi, l'on a pu constater un nombre croissant de jeunes avocats à nos manifestations.

Il faut également relever l'écrit de Monsieur Dejemeppe qui répond en cela au souhait que je formulais d'ouvrir à d'autres les pages de la Conférence. Il reste, me direz-vous, les autres, les notaires, les huissiers de justice, les lecteurs, ...

Patience, nul ne résiste à l'appel du Jeune Barreau.

Pour le reste, le petit week-end était, semble-t-il, une réussite, de même que l'accueil des stagiaires et le dîner qui suivit.

Ce sont les commissaires qu'il faut remercier pour leur travail et leur énergie.

Encore une remarque.

Les mois qui suivent vont être lourds en activités (grande conférence Dirk Frimout, mini-recyclages, recyclages sur le droit des sociétés, sports d'hiver, U.S.A.).

Si le secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau est habitué aux inscriptions tardives, il n'en est pas de même pour les agences de voyages qui piaffent d'impatience.

Je me réfère particulièrement à la semaine des sports d'hiver de février et au voyage dans l'Ouest Américain.

Nombre d'entre vous m'interpellent pour me confirmer qu'ils viennent, mais personne ne fait la démarche de s'inscrire.

De grâce, manifestez-vous auprès du secrétariat pour que nous ayons une idée du nombre de places qu'il faut réserver.

Pierre Beretzé



Avenue de la Toison d'Or 64
1060 Bruxelles
Tél. 02/534.42.42
Fax 02/534.43.43

FONDS DE PENSION

- capital extra-légal à l'âge de 65 ans
- au choix - réversible à 60 % sur la tête du conjoint ou du cohabitant survivant - ou non-réversible
- en cas de décès, sur simple demande, le paiement immédiat de la réserve mathématique de la rente projetée, sous forme d'un capital
- participations bénéficiaires
- cotisation annuelle à fixer librement entre 10.000 BEF et 80.000 BEF et fiscalement entièrement déductible en tant que charges professionnelles

FONDS DE SOLIDARITE

- une allocation inconditionnelle de 100.000 BEF par an, à chaque orphelin d'un membre de la Caisse qui bénéficie d'allocations familiales et ceci jusqu'à l'âge de 25 ans
- en cas de décès d'un membre de la Caisse, allocation unique inconditionnelle de 100.000 BEF pour le conjoint survivant
- pension de survie complémentaire pour le conjoint survivant de maximum 160.000 BEF/an après enquête sur les ressources
- pension complémentaire pour le membre à partir de 70 ans de maximum 160.000 BEF/an (180.000 BEF pour un ménage) après enquête sur les ressources
- d'autres allocations sont octroyées à des membres en difficulté

LA PLUME AU VENT

Jennifer Waldron



Sigmund Freud, Peter Gay, Marcel Proust et Hippolyte Wouters, les uns conscients, les autres aussi.

Les Allemands appellent par dérision un «Fachidiot» le spécialiste aux vues étroites, réduit à l'idiotie par ses uniques préoccupations professionnelles.

La diversité des situations auxquelles l'avocat est confronté laisse à penser que jamais il ne dégénérera en «Fachidiot».

Pourtant ... il reste un domaine qu'il s'est refusé d'explorer: les motivations du comportement humain.

Il est vrai que la plupart de nos lois privilégient l'illusion d'un libre choix dans les comportements humains.

Or, qui peut nier que les motifs qui nous poussent à choisir peuvent être profondément enracinés dans l'inaccessible inconscient qui garde intacts les désirs et les angoisses infantiles. Il en va de même du préconscient qui stocke les idéaux culturels ou les prohibitions dont les individus n'ont de vagues soupçons que par intermittences étant donné qu'ils constituent un élément presque automatique de la structure de pensée et de leur comportement.

Deux auteurs ont, chacun à leur manière avec des implications différentes, décrit et étudié les comportements humains.

Vous avez deviné : il s'agit de Freud et de Proust.

Malgré toutes les nouvelles affligeantes qu'ils ont apportées sur la nature humaine, l'un et l'autre l'ont fait parfois avec humour.

L'on doit à Peter Gay et à Hippolyte Wouters de nous avoir offert deux nouvelles pistes de lecture qui nous conduisent à Freud et à Proust en nous divertissant.

En lisant Freud, explorations et divertissements par Peter Gay, Col. PUF, 197 p.

L'on peut se demander comment Freud a pu être drôle. Après tout, son travail consistait dans l'étude de secrets que nous dissimulons: les conflits dont nous aurions honte si nous y étions confrontés ouvertement ainsi que les désirs égoïstes, lubriques, voire meurtriers que nous ressentons même envers ceux que nous aimons.

Et pourtant, Freud faisait des mots d'esprit ... sérieux. C'est-à-dire qu'il faisait des mots d'esprit tout en étant sérieux et qu'il était sérieux quand il plaisantait.

Voulez-vous des exemples ?

Evoquant le phénomène de l'égotisme flagrant, il rappelle l'histoire du mari amoureux disant à sa femme : «Si l'un de

nous meurt, j'irai vivre à Paris».

Dans une autre de ses histoires, il éclaire la notion de gratification substitutive comme étant celle d'un homme qui avait emmené son petit garçon pour lui faire écouter une merveilleuse invention mécanique imitant à la perfection les instruments de musique. Dès les premières notes, le père s'exclame : «Ne dirait-on pas qu'on joue vraiment du violon ?» et le petit garçon de répondre : «Mais papa, pourquoi ne va-t-on pas entendre un véritable violon?».

Tout en faisant des mots d'esprit, Freud va en démonter la mécanique et démontrera comment ce mot d'esprit peut être un acte d'agression, en ce sens qu'il rend «possible la satisfaction d'une pulsion en s'opposant à un obstacle qui lui barre la route, il contourne cet obstacle et puise ainsi du plaisir à une source de plaisir qui est devenue inaccessible du fait de l'obstacle».

La pulsion que le mot d'esprit permet de satisfaire est soit libidinale, soit agressive.

Et pourtant, qu'il soit obscène, hostile ou cynique, une des premières qualités du mot d'esprit est d'être une révolte contre une autorité, une émancipation à l'égard de la pression qu'elle exerce. Ainsi les mots d'esprit sont utilisés avec une prédilection toute particulière quand la personne qui les exprime veut rendre possible une agression ou une critique à l'égard de personnes

Suite de la page 7

occupant une position plus élevée et qui proclament leur autorité. Le mot d'esprit où l'humour vient ainsi saper l'autorité par le rire qu'il provoque (cfr. l'humour de Proust dont il sera question plus loin).

Le livre de Peter Gay est encore prodigieusement intéressant par les autres thèmes abordés.

Ainsi, le plaidoyer de Freud selon lequel Edward de Vere, 17ème Comte d'Oxford, aurait été le véritable auteur des pièces attribuées à Shakespeare.

Acquis à la thèse des «révisionnistes» de l'époque selon laquelle il n'existe aucune preuve certifiant que Shakespeare ait fréquenté l'école, ni qu'il aurait pu acquérir l'érudition que réclamaient les pièces qu'il était censé avoir écrites, ses parents étant illettrés et Stanford un misérable trou perdu, Freud a préféré à ce fils sans éducation, l'aristocrate quelque peu déclassé qu'était Edward de Vere, Grand Chambellan de la Cour d'Angleterre, être de grande culture.

Mais qu'est-ce qui poussa Freud à se rallier à une cause perdue d'avance, à gaspiller du temps à ce que ses fervents admirateurs considéraient comme un passe-temps d'exalté ?

Certains psychiatres qui se sont penchés sur cette question ont vu dans la prise de position de Freud un dérivé du fantasme «du roman familial» à l'idée qu'il aurait pu être le fils de son demi-frère Emmanuel, si prospère plutôt que celui de son père impécunieux. Il aurait appartenu à une famille aisée au lieu de vivre dans un foyer étriqué et, par-dessus le marché, il aurait été Anglais !

Au coeur de cette explication semble résider le désir qu'une certaine partie de la réalité puisse être changée.

Peter Gay évacue cette thèse, mais ne donne aucune réponse et le mystère restera complet.

L'humour chez Proust par Hippolyte Wouters, Ed. La pensée universelle, 122 p.

Cet ouvrage se présente comme un «divertissement» et pourtant Hippolyte

Wouters connaît tellement bien son auteur qu'à la manière d'un Peter Gay il aurait pu ajouter au titre : «explorations».

Freud et Hippolyte Wouters ont bien des traits communs.

Qui peut encore ignorer après avoir lu un autre ouvrage d'Hippolyte *Molière ou l'Auteur Imaginaire* ?, que Corneille était l'auteur des pièces attribuées à Molière.

Les lecteurs de cette chronique s'attendent à ce que je demande ce qui a poussé Hippolyte à se rallier à la cause de Corneille et à congédier ainsi Molière ?

J'y réponds : si Corneille a effectivement écrit les pièces de Molière, la question est sans intérêt.

Le mot d'esprit tient aussi une place centrale chez Hippolyte Wouters et ses capacités de jouer de l'humour et de la dérision sont également des traits communs avec le célèbre psychanalyste.

Si Hippolyte Wouters fait la part belle à Proust dans son ouvrage, on ne saurait pourtant ignorer la part d'Hippolyte Wouters et l'on s'amuse de bout en bout sans trop savoir si l'on a ri pour ce qu'a dit Proust ou pour ce que nous en a dit Hippolyte.

En voici quelques exemples : à propos du snobisme, Hippolyte Wouters décrit les «diverses catégories snobistiques et retient le snobisme social mondain et le snobisme social populaire.»

«Le snobisme social est lui-même composé de snobisme descendant - l'attitude envers des prétendus inférieurs, et le snobisme ascensionnel - l'attitude envers ceux que l'on considère comme supérieurs. Ce sont là deux manifestations distinctes d'un état d'esprit identique : ceux qui se trouvent au milieu de l'échelle pratiqueront d'ailleurs les deux snobismes à la fois».

Quant aux fréquentations des snobs, voici ce qu'il en dit : «La joie de fréquentations avantageuses n'est évidemment complète qu'à la double condition de pouvoir en aviser ses semblables et de les exclure de l'événement», et de citer des exemples nous

démontrant «qu'un bonheur de ce genre n'est complet que s'il n'est pas partagé».

C'est dire qu'Hippolyte Wouters ne s'adresse pas seulement, bien qu'il le déclare exclusivement, «à une certaine catégorie de lecteurs que l'oeuvre de Proust ennue ou rebute», et à laquelle il tente d'offrir «une approche de Proust qui leur donnera ... l'envie de le lire plus avant et de découvrir, attiré par son humour, toutes les autres splendeurs que son oeuvre recèle».

L'on peut se demander comment Proust pouvait être drôle, lui qui a décrit non pas tant les secrets que Freud a mis à jour, mais les moyens et la manière que nous mettons à les dissimuler, le tout au travers d'expressions savoureuses.

Comme l'analyse Hippolyte Wouters c'est «une sorte de comique due à des trouvailles d'expressions fortes et heureuses, à la cohabitation inattendue de mots et d'adjectifs ...».

«L'humour chez Proust» a paru au moment où le présent article était écrit. J'ai tenu à saluer un confrère qui, lui, a pris le temps de nous faire partager son plaisir et a rendu le nôtre plus grand encore.

Italo Calvino racontait qu'il avait cessé son activité professionnelle (il était un homme d'affaires) pour se consacrer enfin à l'écriture dès qu'il avait été délivré des contraintes financières qui l'obligeaient à travailler. Or, il s'est aperçu qu'il n'avait plus rien créé dès qu'il avait eu du temps devant lui.

Ainsi pour trouver du temps, il ne faut pas avoir de temps.

Et pour avoir du talent, que faut-il ?

En tout cas Sigmund Freud, Peter Gay, Marcel Proust et Hippolyte Wouters ont bien du talent. ■

LA PAROLE EST AUX STAGIAIRES

Gilles Vanderbeck



Voici déjà notre seconde communication qu'à n'en point douter vous brûlez tous d'impatience de découvrir. Si la première s'était voulu modérément provocatrice, la seconde opère dans un tout autre registre et se veut exclusivement informative. L'idée est en effet de faire de ces deux pages, que la Conférence met généreusement à notre disposition, notre moyen de communication et l'occasion pour tous d'être tenus informés des actions et autres réflexions du Carrefour des Colonnes. Soyez tous rassurés : notre bel outil s'organise et se tient désormais prêt à relever tous les défis que nous nous fixerons, ou, devrais-je dire, que vous nous fixerez car je compte sur chaque stagiaire pour nous faire connaître ses préoccupations, idées ou autres suggestions. Nous avons arrêté le programme de nos réunions plénières, lesquelles prendront place tous les derniers mardis de chaque mois, les 5 commissions ont été reconduites et leur responsables respectifs nommés. Il s'agit de la commission «BCD», de la commission «CAPA et formation», de la commission «accès à la profession», de la commission «stage» et de la commission «activité» dont les responsables sont respectivement Mes Cédric Vergauwen, David Szafran, Sophie Cuykens, Patrick Carolus et Virginia Van Hufflen. Certaines colonnes ne sont malheureusement pas encore représentées au sein du Carrefour. J'invite donc chaudement tous ceux qui demeurent tentés par cette noble responsabilité à se faire connaître de nous et de leur colonne lors de leur prochaine réunion. Voici la liste des représentants déjà nommés à ce jour : Me Catherine Toussaint dans la colonne n°1 de Me Y. De Gratie, Me Olivia Regnier dans la colonne n° 2 de Me C.Katz, Me Isabelle Gaudissart dans la colonne n° 6 de Me C. Vander Stock,

Me David Szafran dans la colonne n°11 de Me Françoise Baltus, Me Tanguy Vander Elst dans la colonne n°15 de Me G. Tassin, Me Serge Berenboom dans la colonne n°18 de Me M. Grégoire, Me Virginia Van Hufflen dans la colonne n° 19 de Me P-M Sprockeels, Me Alexis Deswaef dans la colonne n°20 de Me E. Carlier, Me Emmanuel Plasschaert et Me Sophie Cuyckens dans la colonne n°22 de Me C. de Ville de Goyet, Me Sandrine Vauthier dans la colonne n° 29 de Me M. Toussaint, Me Valérie Englebert dans la colonne n°46 de Me B. Petitjean, Me Samantha Lew dans la colonne n°61 de Me O-M. Slusny, Me Patrick Carolus dans la colonne n° 63 de Me F. Moreau et Me Cédric Vergauwen dans la colonne n°71 de Me X. Grogard. Sachez que, s'ils ont accepté que leur identité soit ainsi dévoilée au grand jour, c'est bien entendu pour que vous tous n'hésitez pas à les interpellier à tout moment pour leur faire part de vos idées, de vos questions, bref pour participer tous à votre niveau à l'amélioration de notre qualité de vie professionnelle.

Notre action de cette année doit se concentrer assurément sur trois grands objectifs que sont l'accès à la profession, notre rémunération et le paiement des cours Capa. Idéalement, il nous faudrait pouvoir dire à la fin du mois de juin que nous avons pu obtenir la suppression totale et sans concession du paiement par les stagiaires des cours Capa (13.000 Fb pour ceux qui l'ignoraient encore), l'instauration obligatoire d'un contrat de stage agréé par la Commission du Stage et l'instauration d'un véritable dialogue constructif entre tous les acteurs concernés par le problème de l'accès à la profession. A ce dernier sujet nous avons été surpris et à la fois honorés par l'initiative de l'Ordre National qui, par

l'intermédiaire de son secrétaire, nous a consulté en vue de connaître notre position et donc indirectement la vôtre. Je me dois de saluer cet état d'esprit car il me semble qu'il est plus que grand temps que nous agissions de concert avec tous les barreaux et les universités du pays pour tenter de dégager une solution satisfaisante au problème de l'accès à la profession. L'idée du contrat de stage généralisé et obligatoire pour tous n'est, quant à elle, pas tout-à-fait neuve. Elle a le mérite de pouvoir imposer ou, devrais-je dire, suggérer à nos chers patrons un seuil minimum et donc décent de rémunération, qu'il soit horaire ou forfaitaire. Le contrat de stage permettra de définir dès le départ avec certitude les règles d'organisation de chaque relation patron-stagiaire de manière à éviter les éventuels dérapages quant l'heure de la rupture a sonné. Soumis obligatoirement à l'agrément de la Commission du Stage, il permettra enfin d'instaurer un véritable mécanisme de contrôle dont nous avons assurément bien besoin !!!

Voilà rapidement dépeints les grands objectifs de notre action cette année. Il va de soi que nous souhaiterions connaître votre avis sur ces sujets délicats et vous invitons à le faire connaître au plus tôt.

Je vous rappelle enfin que, soucieux de permettre aux stagiaires, même les plus désargentés, de reprendre quelques couleurs à l'occasion de vacances dûment méritées, le Carrefour des Colonnes a pris l'initiative salutaire d'organiser, en collaboration avec la Conférence du Jeune Barreau, une semaine de ski à Val d'Isère du 3 au 10 février 1996. Nous avons réservé une centaine de places qui seront attribuées en priorité aux stagiaires pour autant qu'ils s'inscrivent avant le 15 novembre.



BRUYLANT

RUE DE LA RÉGENCE, 67 - 1000 BRUXELLES - TÉL. (02) 512 98 45 - FAX (02) 511 72 02

L'ÉDITEUR DU LIVRE ET DE LA REVUE JURIDIQUES EN BELGIQUE

DIFFUSEUR POUR L'EUROPE DE NOMBREUX OUVRAGES ÉTRANGERS, NOUS POUVONS EN
OUTRE COMMANDER PARTOUT DANS LE MONDE TOUS LES OUVRAGES JURIDIQUES.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Code de commerce et lois particulières.
Textes en vigueur au 1^{er} janvier 1995. Rédaction :
Jean-Pierre BUYLE.
ISBN 2-8027-0997-6. - 1995, 766 p., **850 F.**

Code judiciaire. Textes en vigueur au 1^{er} janvier
1995, par Alphonse KOHL et Guy BLOCK.
ISBN 2-8027-0995-X. - 1995, 612 p., **850 F.**

**Contours et enjeux du droit constitutionnel
pénal,** par Marc VERDUSSEN (BFDL).
ISBN 2-8027-0985-2. - 1995, 848 p., **4.900 F.**

Les contrats entre époux. Sous la direction de
Jean-Louis JEGHERS.
ISBN 2-8027-0988-7. - 1995, 460 p., **3.200 F.**

Le droit et les minorités. Analyses et textes
par Alain FENET, Geneviève KOUBI, Isabelle
SCHULTE-TENCKHOFF et Tatjana ANSBACH.
ISBN 2-8027-0986-0. - 1995, 464 p., **2.880 F.**

**L'effet potentiel de la Convention euro-
péenne des droits de l'homme entre per-
sonnes privées,** par Dean SPIELMANN.
ISBN 2-8027-0981-X. - 1995, 148 p., **1.680 F.**

Français juridique et science du droit. Sous
la direction de Gérard SNOW et Jacques VANDER-
LINDEN (CICLEF, Université de Moncton).
ISBN 2-8027-0964-X. - 1995, 378 p., **2.300 F.**

Interprétation et droit. Sous la direction de
Paul AMSELEK.
ISBN 2-8027-0983-6. - 1995, 248 p., **1.140 F.**

**Lois coordonnées sur les sociétés commer-
ciales** (coordination officieuse au 13 avril 1995),
par Paul LURKIN, Nadine DESCENDRE, Anne GOMEZ
et Françoise MAYEZ, 3^e éd.
ISBN 2-8027-0610-1. - 1995, 276 p., **800 F.**

**Les modes non judiciaires de règlement des
conflits.** Actes de la Journée d'études du
27 avril 1994.
ISBN 2-8027-0987-X. - 1995, 182 p., **1.780 F.**

**La personnalité morale en droit privé com-
paré.** L'unité du concept et ses applications prati-
ques, par Valérie SIMONART.
ISBN 2-8027-0680-2. - 1995, 696 p., **4.400 F.**

Regards croisés sur la Cour d'arbitrage.
10 ans de jurisprudence constitutionnelle. Sous la
direction de Francis DELPÉREE, Pierre RASSON-
ROLAND et Marc VERDUSSEN.
ISBN 2-8027-0600-4. - 1995, 364 p., **1.980 F.**

**Regards fiscaux sur la quarante-huitième
législature,** avec commentaire détaillé des
réformes intervenues de juillet 1993 à juin 1995.
Sous la direction de Michel DE WOLF.
ISBN 2-8027-0700-0. - 1995, 344 p., **2.700 F.**

LES CODES BELGES

de Servais et Mechelynck

Entièrement sur feuillets mobiles

Cinq tomes (en neuf classeurs cartonnés plein simili-cuir)

Trois mises à jour par an

Collection complète : **21.500 F**

A jour au 1^{er} janvier 1995

Pour les étudiants, prix spécial de 9.000 F plus 3 mises à jour gratuites et par la suite 50 %
sur celles-ci durant toutes leurs études.

Pour les avocats stagiaires, prix spécial de 17.500 F., 6 mises à jour avec 50 %
plus un abonnement d'un an à la « Pasicrisie belge ».

De mémoire d'avocat

AU SECOURS DES DROITS DE L'HOMME

Guy Delfosse



Mais du mauvais côté. De celui des hommes qui n'en furent guère soucieux en leur temps. A tort ou à raison, je suis de ceux qui pensent néanmoins que les droits de l'homme ne se discutent, ni ne se partagent et je réclame donc la liberté, même pour les ennemis de la liberté.

Premier client : Raymond De Becker. L'ancien rédacteur en chef du *Soir* volé. Condamné à mort, grâcié, exilé en France après sa libération, celui-ci publie à Paris des livres brillants. Sur l'interprétation des rêves selon Jung et Freud. Sur le cinéma (de Tom Mix à James Dean). Etc.

Régulièrement, ces livres, pourtant tout à fait apolitiques, sont saisis et mis au pilon par la justice belge, en vertu d'un article 123sexies du Code pénal belge, qui prévoit notamment, pour les condamnés à mort ou à perpétuité, du chef de trahison en temps de guerre, la déchéance perpétuelle du droit de participer, à quelque titre que ce soit, à la rédaction de toute publication, quelle qu'elle soit.

Or, l'article 10 de la Convention

européenne des droits de l'Homme, ratifiée en grande pompe par la Belgique et exécutoire chez nous au même titre qu'une loi nationale, reconnaît à toute personne la liberté d'expression et d'opinion, celle de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées, sous les seules restrictions nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité nationale, à la défense de l'ordre et à la prévention du crime, etc.

De Becker est un homme formidablement doué et, comme juriste, un autodidacte remarquable. En 1958, il entame seul une procédure contre l'Etat belge, devant la Cour européenne des droits de l'Homme à Strasbourg. Il y rencontre, sur son chemin, l'exceptionnellement intelligent (et qui allait se révéler, vis-à-vis du jeune avocat que j'étais, infiniment courtois) bâtonnier Van Ryn, avocat de la Belgique. Vient dès lors le moment où il estime quand même devoir recourir aux services et lumières d'un conseil. J'aurai la chance d'être celui-ci.

... Une chance que je dois à Hergé. Au créateur de Tintin, oui. Sous l'occupation, De Becker a publié ses bandes dessinées

dans *Le Soir* et Hergé qui, à la libération, s'en est tout juste tiré avec les honneurs de la guerre, éprouve soit de la gratitude, soit de la pitié pour son ancien rédacteur en chef dans l'adversité. En plus, lui aussi, il place la liberté d'expression plus haut que tout. Recommandé à Hergé, par son secrétaire à l'époque, le baron Baudouin van den Branden de Reeth, frère de l'avocat général et ministre UDBiste du même nom, je deviens, à 25 ans, aux frais d'Hergé (qui, pas bête, ne me payait que mes frais, pas mes honoraires, mais que de foie gras j'ai mangé et que de Gewurtztraminer bu sur son compte !), l'avocat de De Becker. J'y aurai peu de mérite. De Becker est un justiciable bien agréable : il fait presque tout le travail lui-même ! Prix Janson, je n'étais que son porte-parole.

Il serait fastidieux de décrire ici toute la procédure strasbourgeoise, dont les mérites ne sont ni la simplicité, ni la rapidité (l'affaire De Becker dura quatre ans !). Une de ses étapes les plus décisives, après que la requête n'ait pas été déclarée a priori non recevable, c'est l'audience de la sous-commission européenne des droits de l'Homme, appelée à décider si l'affaire

Suite de la page 11

méritait ou non d'être portée devant la Cour, pour violation des droits de l'Homme.

J'y eus l'honneur de plaider contre Maître Van Ryn. Et d'y triompher. Parmi mes juges, il y avait cependant une belge, rescapée des camps de la mort, l'ancienne présidente de la Cour d'Appel de Bruxelles et oratrice de rentrée du Jeune Barreau, Madame Janssen-Pevtschin. Faisant abstraction de ses sentiments et ressentiments personnels, elle nous donna raison, comme tous ses collègues, sauf un. La seule opinion contraire fut celle du juge luxembourgeois.

Par la suite, il y eut l'audience de la Cour. A celle-ci, le requérant et son avocat ne sont plus que des sortes de témoins à la disposition de la Commission (qui les rétribue d'ailleurs pour leur présence). Devant la Cour, les parties en cause sont la Commission européenne des droits de l'Homme, prenant fait et cause pour le requérant et le pays concerné.

La condamnation de la Belgique paraissait inévitable. Par un réflexe de patriotisme (sic), De Becker lui-même souhaitait l'éviter. Une transaction intervint donc aux termes de laquelle l'article 123sexies de notre Code pénal fut modifié. Dorénavant, la participation à une publication n'était plus interdite que si elle avait un caractère politique.

Des années plus tard, une ancienne infirmière de la légion SS Wallonie éditait en Belgique la *Lettre ouverte au Pape à propos d'Auschwitz* de Léon Degrelle, pamphlet révisionniste niant l'existence des chambres à gaz.

Poursuites pénales, comme on pouvait s'y attendre.

Condamnation de l'éditeur responsable et de son complice, un ancien lieutenant de la Légion wallonne, à un an de prison ferme.

Condamnation de première instance confirmée en appel par Monsieur Terlinden et ses assesseurs. Pourvoi en cassation rejeté, malgré un remarquable mémoire de Maître

Kirkpatrick (il y avait d'autant plus de mérite qu'il abhorrait Degrelle. Mais, pour lui, un principe était un principe. Il refusa d'ailleurs tout honoraire). Recours à Strasbourg jugé non recevable.

Pour la petite histoire, précisons que l'«infirmière» vit son recours en grâce rejeté mais, pour raisons de maladie, ne dut jamais purger sa peine et que son «complice» attendit, sous des cieux plus cléments, la prescription de sa peine, qui n'était que de trois ans.

Tout naturellement, vu la jurisprudence créée par moi en cause De Becker, j'avais été consulté et, outre qu'il faut, comme le disait l'avocat français, Maître Naud, «les défendre tous», j'acceptai sans hésiter.

Comme Maître Kirkpatrick, pour le principe.

Fils et frère de résistants, trop jeune pour avoir fait la guerre autrement qu'en culottes courtes, mais officier de réserve de l'armée d'occupation, je ne pensais pas qu'on pût me soupçonner de sympathies collaborationnistes.

Quant à moi, j'estimais à tort semble-t-il, que les écrits de Degrelle n'étaient plus de la politique, mais déjà de l'Histoire;

Fût-ce une Histoire falsifiée.

Et, sur ma lancée, je plaidai que cette falsification même était, selon moi, une contribution essentielle à l'Histoire de notre temps. Quoi de mieux, en effet, que cette «fiente» pour apprécier l'indéracinable mauvaise foi de certains antisémites, nostalgiques de l'hitlérisme ?

Je ne fus pas suivi.

En fait, il y avait la politique au sens strict (visées actuelles sur le pouvoir) et la politique au sens large.

Les plus hautes institutions judiciaires belges et européennes estimèrent que les écrits de

Degrelle restaient de la politique au sens large. Qu'à une époque où le racisme est toujours prêt à renaître de ses cendres, ils restaient aussi dangereux et nocifs que par le passé.

Même présentée sous l'angle que je lui avais donnée et avec en quelque sorte «des pincettes», la défense de Léon Degrelle me valut bien des réprobations, dont celles, acerbes et carrément méchantes, du chroniqueur judiciaire Philippe Toussaint, jusque là mon ami sincère et qui, par ses articles parfois critiques mais souvent louangeurs, m'avait beaucoup aidé dans mes débuts professionnels.

Je regrette cette levée de boucliers contre moi et l'étiquette d'extrême droite qui me fut, du coup, accolée par certains, étiquette que j'estimais - je l'estime toujours à l'heure actuelle - ne mériter en rien.

Ainsi, récemment, une même année calendrier, je serai descendu dans la rue et aurai manifesté deux fois.

Une fois avec les «sapins» (les BCBG en loden vert) pour la Belgique de papa, cette patrie unitaire dont je reste nostalgique.

Une seconde fois, avec la Ligue des droits de l'Homme, le MRAX et mes amis de gauche, contre l'exclusion sociale, raciale ou professionnelle (je ne suis même pas sûr d'y avoir rencontré Michel Graindorge, trop occupé).

Séropositifs, chômeurs, noirs, maghrébins, homosexuels (quel cocktail détonnant !), même combat !

Dans ce mouvement de balancier personnel, je me permets d'inscrire les très beaux mots d'«indépendance d'esprit».

Elle est une caractéristique essentielle et l'une des qualités prépondérantes du beau métier qui est le nôtre. Qui fut le mien.

**Vous êtes
de plus en plus
demandé ?**

**Voici 12 lignes
pour
répondre.**



Central téléphonique Forum® I12 :
*Convivialité des postes Anthea®.
Sélection directe vers tous les postes (ISDN).
12 lignes internes.*

►► Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Dans votre profession, vous êtes de plus en plus apprécié et tout le monde vous recommande. Mais votre téléphone, lui, ne l'entend pas toujours de cette oreille. Très vite, votre ligne est surchargée. Il faut une patience d'ange pour vous joindre. Alors pourquoi n'opteriez-vous pas pour le Forum® I12? Ainsi, vous pourriez disposer de 4 lignes externes et de 12 postes internes pour gérer efficacement tous vos appels. D'autant plus que vous avez la possibilité d'équiper ce central téléphonique de la technologie numérique ISDN. Ce qui vous permettra de recevoir ou d'envoyer des informations aussi bien sonores que visuelles. Bref, en une ligne, c'est toute la force de BELGACOM qui vous accompagne. Pour de plus amples informations, contactez-nous gratuitement au 0800-9 1399.

0800-9 1399
GRATIS



BELGACOM

►► Centraux Téléphoniques Forum®. Avec eux, toute la force de BELGACOM.

*du prêt à poser
au sur mesure...*

CUIRS
S EN CIEL
 artisan - créateur
 Bruxelles

S EN CIEL: 4 rue Victor Gambier / 1180 Bruxelles / Tél.: 02/332.07.53.

Vade Mecum Sociétés commerciales

Le nouvel ouvrage de référence consacré aux 5 formes de sociétés les plus courantes - entièrement à jour, y compris les nouvelles lois des 7 et 13 avril '95

Complet

'Vade Mecum Sociétés commerciales' compare les principales formes de sociétés : S.A., S.P.R.L., S.C., S.C.R.I.S. et S.C.A.. L'ouvrage contient toutes les informations juridiques pertinentes et traite en détail les aspects comptables, fiscaux et sociaux de ces sociétés.

Pratique et clairement structuré

Tous les sujets sont classés par ordre alphabétique, ce qui vous permet de retrouver rapidement l'information souhaitée. De plus, tous les sujets sont abordés selon un schéma identique : d'abord une définition et une explication, puis des cas pratiques, suivis à leur tour de la législation. Pour les sujets plus complexes, enfin, les principaux problèmes sont exposés sous forme de questions et réponses.

Version électronique gratuite

La Banque de données Sociétés commerciales vous offre une réponse simple et rapide à toutes vos questions en matière de sociétés commerciales. Vous y trouverez toutes les informations du livre, ainsi que les textes intégraux de la législation sur les sociétés.

Des informations actuelles, sans supplément de prix

Chaque année est publiée une nouvelle édition du Vade Mecum Sociétés commerciales. Mais vous êtes également informé des éventuelles modifications intervenant en cours d'année par la lettre d'information 'Contact'. Vous recevez en outre une fois par an une mise à jour gratuite de Banque de données Sociétés commerciales.

CEO.SAMSOM • Houterveld 14 • 1831 Diegem

Vade Mecum Sociétés commerciales

OUI, je m'abonne au **Vade Mecum Sociétés commerciales**. L'édition 1995 ne me coûtera que 5.000 F (T.V.A. et frais non compris). Ce prix global comprend l'ouvrage, la Banque de données, une mise à jour en 1995 et la lettre d'information Contact. Le montant 'tout compris' m'est facturé en deux tranches de 2.500 F. Dès réception de l'ouvrage et de la Banque de données, je paie la première tranche. Et la seconde lorsque je reçois la mise à jour.

IVW 501

Entreprise/institution _____
 Activité de l'entreprise _____
 A l'att. de _____
 Fonction _____
 Rue _____ N° _____
 Code postal _____
 Localité _____
 Téléphone _____
 Fax _____
 Date _____
 Signature _____

95.62698 (04)

Les abonnements couvrent une période d'un an au minimum. Vous pouvez les résilier par écrit au moins trois mois à l'avance. Ne payez qu'après réception de notre facture. Sous réserve de modification de prix.

CEO.SAMSOM • Houterveld 14 • 1831 Diegem

EN CE DÉBUT DE SAISON NOUVELLE...

Guy Uyttendaele



K.S.

Qu'attend-on d'un début de saison ?

Quelques grands films ou films importants, à gros budget, qui sont de nature à ramener au cinéma les spectateurs bronzés de cet été.

Tout de go, je dirai que je n'ai pas été enthousiasmé par *Bridges of Madison County* (Les Ponts de Madison County) que j'ai trouvé fort long et qui ne m'a pas ému le moins du monde.

Clint Eastwood, réalisateur et acteur, est fort bon dans cette double mission et techniquement, il s'agit d'un beau livre d'images romantiques qui fait peut-être pleurer Margot, mais pas moi.

Meryl Streep est fort peu crédible en ménagère fermière de l'Iowa comme d'ailleurs enoureuse passionnée; en voyant ce film, je ne puis m'empêcher de penser à ce chef-d'oeuvre, court celui-ci, qui s'appelait *Brief Encounter* (brève rencontre) réalisé par David Lean et interprété par Trevor Howard et Celia Johnson; c'était là un film émouvant et vrai.

La Cérémonie de Claude Chabrol est un film intéressant par son aspect social et l'étude des moeurs d'une certaine bourgeoisie française et deux filles paumées jouées par Isabelle Huppert et Sandrine Bonnaire, toutes deux très bonnes. J'y ai retrouvé avec plaisir Jacqueline Bisset et Jean-Pierre Cassel. Chabrol s'attarde volontiers sur l'ambiance et les intérieurs bourgeois dans sa chère Bretagne.

Dans un tout autre genre, j'ai vu *First Knight* (Lancelot) avec Sean Connery et Richard Gere; c'est un bon film d'aventures mouvementé à souhait et filmé dans des décors naturels au Pays de Galles, sauf la ville mythique de Camelot bien sûr. Sean Connery, comme le bon vin, vieillit plus que bien et Richard Gere en chevalier de la Table Ronde n'apparaît pas trop comme un American gigolo.

While you were sleeping est une comédie rose et romantique, drôle dans sa description d'une famille américaine typique, de belles vues de cette magnifique ville de Chicago, un scénario amusant, en un mot le spectateur ne s'ennuie pas un instant contrairement à certains films à plus gros budget ou plus de prétentions.

Neon Bible est un film américain tourné par le réalisateur anglais de *Distant Voices ...*, dont j'avais fait l'éloge en son temps dans ces colonnes, avec la même technique de plans fixes et de chansons d'époque. Gena Rowlands, la veuve de Cassavetes, interprète le rôle principal avec retenue et humour. Nous sommes dans un milieu de pauvres blancs en Géorgie avant, pendant et après la deuxième guerre mondiale ... Ce n'est pas un film mémorable, mais il mérite d'être vu par les cinéphiles.

L'America, italien lui, se déroule en Albanie après la chute du régime Hodja et montre des Italiens déjà en train de magouiller pour obtenir des marchés et qui sont entraînés, malgré eux, dans le flot de candidats émigrants vers le pays de Cocagne, l'Italie. Histoire prenante et triste, mais remarquablement mise en scène et interprétée no-

tamment par l'acteur italien qui était le frère de Farinelli. A voir dans un cinéma programmant des reprises ou à la télévision ...

Enfin, *Les Mille*, film français dans lequel cet excellent acteur qu'est Jean-Pierre Marielle, trop longtemps confiné dans des rôles médiocres, qui, après avoir éclaté dans *Tous les matins du monde*, nous montre une autre face de son talent en officier de réserve français confronté avec un camp de réfugiés politiques ou raciaux au moment de la défaite de 1940. Ce n'est pas la Liste de Schindler, mais c'est aussi une histoire vraie montrant à la fois les tares et l'esprit défaitiste de l'armée française au moment de la débâcle. Je recommande chaleureusement cette fresque fort vraie.

Je terminerai en avisant les visiteurs de Cités-Cinés, la très belle et très intéressante exposition que nous avons pu voir à Paris, puis à Gand, qu'une deuxième édition a lieu à Paris en ce moment dans le quartier de La Défense, mais elle n'est ouverte que l'après-midi et votre chroniqueur ne disposait ce jour-là que de sa matinée ...

RALIER

Fournitures informatiques

T.02/469.03.33

A BONNEMENT PLURI THEATRE

1995-1996

Pierre Winand

Etes-vous sensible, comme je le suis, à la magie du «Rideau rouge»? J'ai toujours quant à moi, été fasciné par cette lourde tenture, prise sous le feu croisé des projecteurs, et devant laquelle, assis et consentants, nous sommes dans l'attente du monde imaginaire qu'elle nous dissimule encore, jusqu'aux «trois coups» traditionnels. Si beaucoup de salles, sous prétexte de modernisme, ont renoncé un temps à ce qui m'apparaît pourtant comme les symboles même du théâtre, je constate avec plaisir qu'ils réapparaissent comme tel, ici et là.

Ainsi ce fameux rideau rouge, superbement peint en trompe l'oeil par Christian Ferauge, qui nous accueille dans le Foyer de l'ancien Théâtre du Grand Parquet, 11 rue Félix Hap à 1040 Bruxelles, repris depuis le 15 septembre dernier par une nouvelle ASBL, Ombres et silhouettes.

Deux artisans, un réparateur de poupée, Alex Markovic et un marionnettiste, Christian Ferauge ont décidé de s'unir et de partager leurs outils pour réduire les coûts et ils se sont mis à la recherche d'un endroit susceptible d'accueillir leurs ateliers. C'est ainsi qu'ils ont investi cet ancien couvent datant de la fin du siècle passé, devenu salle paroissiale puis théâtre de recherche, entre la place Van Meyel et la rue Félix Hap, à deux pas du Cinquantenaire et des Communautés Européennes.

Ce nouvel espace culturel qui s'adresse tout particulièrement, vous l'aurez compris, à vos enfants, comporte trois unités distinctes. Les Salles des Silhouettes, tout d'abord dans lesquelles se dérouleront des expositions axées sur le monde de la poupée, des



«Ombres et silhouettes» - le foyer

peluches et de la marionnette. Ainsi, après une exposition regroupant des marionnettes traditionnelles provenant des caves des Musées d'Art et d'Histoire, de divers théâtres de marionnettes de Belgique et de France, du Musée du Jouet de Ferrières et d'un collectionneur privé, ces salles accueilleront du 27 octobre au 26 novembre prochain, de 10 à 17 heures, une superbe exposition sur les maisons de poupées en Belgique. Des maisons jamais encore exposées seront présentées, trésors de collectionneurs ou de créateurs, et la pièce maîtresse sera une fabuleuse maison de style géorgien (USA) entièrement meublée, décorée et électrifiée.

Ensuite, du 1er décembre au 28 janvier 1996, festival des Poupées du Showbiz, avec plus de 200 poupées, des années vingt à nos jours, représentant des personnages célèbres du monde du cinéma et du spectacle, avec des accessoires, des décors et du mobilier de l'époque.

Vous pourrez visiter par la même occasion, les ateliers des deux artisans, et assister à la naissance d'une marionnette ou au diagnostic d'un «docteur de poupées».

A l'étage, deux salles de spectacles: La Salle des Ombres tout d'abord, de 120 places, dans laquelle fut créés entre autres «La Salle des Profs» de Liliane Wouters, qui y draina

en son temps des milliers de spectateurs, et une plus petite salle joliment appelée la Chapelle des Ombres, qui accueillera des spectacles de marionnettes ou de café théâtre. A l'affiche jusque fin janvier, tous les mercredi, samedi et dimanche à 15 heures, «Gaston et Victoria dans l'espace» un spectacle destiné aux jeunes enfants, et qui fait appel à toutes les facettes de leur imagination (prix des places 200,-frs, 150,-frs pour les groupes).

Une bonne idée de sortie avec vos «têtes blondes ou brunes». Renseignements 02/732.11.22, Fax : 02/736.99.24.

Dans un tout autre style, le superbe décor de Luc D'Haenens tout en rideaux et tentures, pour la pièce mise en scène par Jacques Delcuvellerie, que le Théâtre Le Public nous présente jusqu'à la fin de l'année: «Les Boulingrins» de Courteline. Cette farce satirique fort courte (35 minutes) et qui n'a, sans doute pour cette raison, jamais été montée, est précédée en première partie par un Café-Concert dans le Foyer du Théâtre, dont les chansons ont été strictement et impitoyablement sélectionnés sur ce critère: avant 14-18.

Sur la scène, paillettes, corsets et jarretelles sont à l'honneur, pour ces chefs-d'oeuvre grivois ou patriotiques, connus («Viens poupoule», «La chanson des blés d'or»,

«Frou-Frou», «La Charlotte») ou méconnus («Le fils de l'allemand», «L'ovariotomie», «Le train fatal», «Elle était souriante», «P'tits pois») mais qui, je vous l'affirme, n'engendrent pas la mélancolie. Joëlle Ledent, Véronique Stas, Luc Brumagne et Stéphane Vincent, très convaincants, vous feront passer une fort agréable soirée. Renseignements et réservations : 0800/944.44.

La Compagnie Yvan Baudouin - Lesly Bunton, qui fête cette année son 25ème anniversaire, reprend quant à elle, dans une récréation qui dépassera la 160ème représentation, Huis clos de Jean-Paul Sartre / un des spectacles pour lesquels Lesly Bunton a obtenu il y quelques années l'Éve du théâtre dans le rôle d'Inès. Dans un décor glacé, et intemporel, si n'étaient les trois canapés qui le meublent, une remarquable interprétation également de Servanne Toullier (Estelle) et Yvan Baudouin (Garcin).

Les représentations qui ont débuté ce 5 octobre, sont d'ores et déjà complètes jusqu'à la mi novembre, et sont donc prolongées jusqu'aux fêtes de fin d'année. (Tous les soirs à 20 heures 30, sauf les dimanche et lundi - Tél : 640.27.60)

Au Café-Théâtre «Le Jardin de ma Soeur», (angle du quai au Bois-à-Brûler et de la rue du grand Hospice), «Elle savait tout sur Bernadette» One-Woman Show burlesque de François Champdebles, avec l'inénarrable Viviane Collet. L'histoire de Mariette, représentante en tissus d'ameublement et toutes «denrées» de



Yvan Baudouin, Lesly Bunton, Servanne Toullier : «Huis Clos» de Jean-Paul Sartre

qualité, dont la vie est finalement bien moins banale et innocente qu'il n'y paraît. Et cela, même si son grand-père dont elle parle beaucoup, a connu Bernadette Soubirous...

Un endroit à découvrir dans un immeuble datant de 1833, mais dont les caves sont celles d'une maison beaucoup plus ancienne, qui faisait partie du Grand Béguinage. Représentations les vendredi et samedi à 22 heures, du 3 novembre 95 au 14 janvier 1996.

Un dernier mot pour vous remercier de votre fidélité à l'abonnement pluri-théâtre, qui bat cette année ses propres records

d'affluence, puisque vous êtes plus de 430 abonnés cette saison. Pour les retardataires, des formulaires d'inscription sont encore disponibles au secrétariat de la Conférence.

Prochains spectacles:

En novembre: Roméo et Juliette, Nina Stromboli

En décembre: Pinocchio, Silence en coulisses!

un théâtre pour le plaisir

LE PUBLI C

Café concert &
Boulingrin

de Courteline

«La gestion de fortune est un partenariat fait de confiance, d'expérience et de discrétion»



Sur simple demande ou appel de votre part, une brochure explicative reprenant l'ensemble de nos services vous sera gracieusement envoyée.

N'hésitez pas à vous informer davantage !

IRIS SECURITIES LUXEMBOURG S.A.

Gérants de fortunes

25c boulevard Royal - L-2449 Luxembourg
© (352) 22.78.33 - Fax (352) 22.78.36

Créée par la **Banque Commerciale de Bruxelles**,
Iris Securities Luxembourg est une société fiable, solide, expérimentée.

Sa force est d'être entièrement spécialisée, aussi bien dans la gestion discrétionnaire de patrimoine, que dans la gestion administrative de votre portefeuille.

Tous les services liés aux opérations financières (souscriptions, achat et vente de titres, coupons, ...) sont à votre disposition.

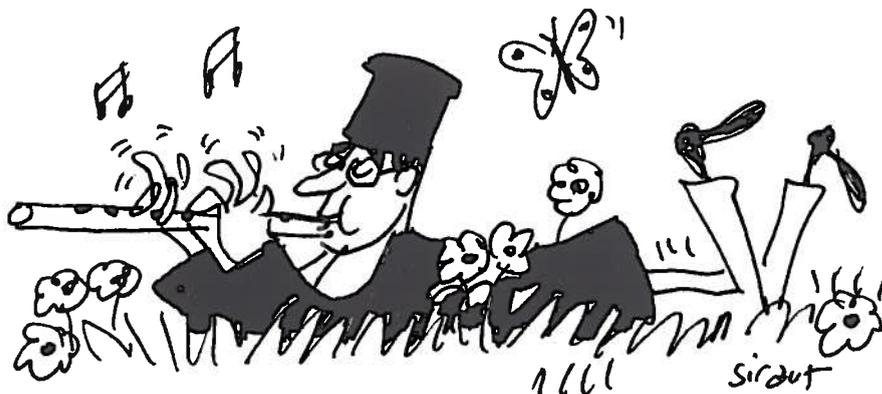
Passez un contrat de confiance avec un gestionnaire-conseiller d'Iris Securities, il sera respecté au mieux de vos intérêts.



Nom..... Prénom.....
Rue/Avenue.....
..... N°..... Boite.....
Code postal..... Localité.....
Tél. privé..... Tél. bureau

LE COIN DU DISCOPHAGE

Jean Van Steenwinckel

**PIER FRANCESCO CAVALLI**

«La Calisto»

Solistes, Concerto Vocale, René Jacobs (dir.)

Notre compatriote René Jacobs, spécialiste de l'opéra baroque vénitien, ressuscite l'opéra le plus truculent de Cavalli, une tragi-comédie où, dans un climat général de dérision, les dieux de l'Olympe se mêlent aux humains pour s'adonner au jeu du désir et de la séduction. Cet enregistrement réunit les protagonistes de la superbe production montée à la Monnaie en avril 1993, dans une mise en scène d'Herbert Wernicke (reprise en mars 1996 1). Le baryton Marcello Lippi, dans le rôle du dieu Jupiter se travestissant en Diane et déguisant sa voix pour séduire la nymphe Calisto, le ténor Gilles Ragon, qui joue le rôle d'une vieille nymphe acariâtre, et le contre-ténor Dominique Visse, qui incarne un petit satyre, sont absolument irrésistibles. L'exquise Maria Bayo, que l'on a pu réentendre récemment à la Monnaie dans la production d'«Idomeneo» de Mozart, prête à Calisto la fraîcheur et la sensualité de son timbre lumineux (1 coffret de 3 CD Harmonia Mundi).

HENRY PURCELL

«King Arthur»

Solistes, Les Arts Florissants, William Christie (dir.)

Tricentenaire Purcell oblige, nous assistons depuis le début de cette année à un véritable déferlement d'enregistrements consacrés à

l'Orpheus Britannicus. C'est William Christie qui crée l'événement discographique purcellien en immortalisant son interprétation absolument transcendante de «King Arthur», semi-opéra historico-mythologique d'Henry Purcell sur un texte du poète John Dryden, enregistré dans le prolongement des représentations parisiennes au Théâtre du Châtelet, en février 1995. Seuls les numéros musicaux ont été enregistrés, l'oeuvre étant amputée du texte parlé. La Vénus capiteuse de Véronique Gens et le Génie transi de froid de Petteri Salomaa comptent parmi les atouts majeurs de cet enregistrement (1 coffret de 2 CD Erato).

HENRY PURCELL

«Dido & Eneas»

Solistes, Les Arts Florissants, William Christie (dir.)

William Christie nous propose ici une version chambriste de l'unique véritable opéra de Purcell («The Fairy Queen», «King Arthur», «The Indian Queen», «Dioclesian» et «The Tempest» ne sont que des semi-opéras), qu'il avait déjà enregistré avec des effectifs plus importants il y a quelques années. L'allégement de la masse orchestrale permet, tout en sauvegardant la dimension grave et tragique de l'oeuvre, de lui donner de la couleur, de la vivacité. Véronique Gens incarne une Didon d'une expressivité intense mais digne, retenue, comme il sied à la reine de Carthage (1 CD Erato).

RICHARD STRAUSS

«Salomé»

Solistes, Orchestre Philharmonique de Vienne, Christoph von Dohnanyi (dir.)

Le rideau s'est levé sur la saison 1995-1996 du Théâtre Royal de la Monnaie avec la reprise de l'hallucinante production de «Salomé» mise en scène par Luc Bondy au Festival de Salzbourg en 1992. Par une heureuse coïncidence, Decca nous offre, en deux CD, l'enregistrement réalisé par Christoph von Dohnanyi à la tête de l'Orchestre Philharmonique de Vienne, dans la foulée des représentations salzbourgeoises.

Catherine Malfitano incarne une Salomé femme-enfant, mélange d'innocence et de cruauté perverse, à l'instar de Cheryl Studer, que je persiste à préférer dans ce rôle, qu'elle a enregistré en 1990 sous la direction de Giuseppe Sinopoli, avec le même Bryn Terfel dans le rôle de Jokanaan (1 coffret de 2 CD Deutsche Grammophon). Salomé exécute la voluptueuse danse des sept voiles devant son beau-père, le lubrique Hérode, tétrarque de Judée, pour obtenir la tête du prophète Jokanaan, qui a repoussé ses avances. Le drame d'Oscar Wilde a inspiré à Richard Strauss une musique enivrante, vénéneuse, portée à son paroxysme par une orchestration luxuriante, d'une sensualité troublante. Christoph von Dohnanyi fouille minutieusement la partition, et exploite au maximum les sonorités somptueuses des Wiener Philharmoniker. Bryn Terfel est très

Nouvelle Peugeot 406. Pour que l'automobile soit toujours un plaisir.



Modèle présenté : 406 SV - jantes alu et peinture métallisée en option.

Voici la nouvelle Peugeot 406. Profilée dans une robe tricorps aux lignes fluides et dynamiques, la Peugeot 406 se veut intemporelle. Nouvelle sous tous les angles et dans les moindres détails, la Peugeot 406 c'est d'abord le plaisir des yeux. Plaisir du toucher de la route ensuite, grâce à son train arrière multibras. Plaisir voluptueux du confort unique de ses sièges, de sa banquette arrière à dossiers fractionnés rabattables. Plaisir encore d'une insonorisation qui vous laissera sans voix. Mais que serait le plaisir sans la sécurité ?

Airbag conducteur de série, anti-démarrage codé, direction assistée, rétroviseurs à double courbure, système d'absorption des chocs latéraux, sièges avec système anti-glissement du corps. Vous l'aurez constaté, les exemples foisonnent pour décrire la première voiture de sa catégorie dédiée entièrement au plaisir. Alors, faites-vous un plaisir, venez la découvrir dans mon showroom. La nouvelle Peugeot 406 est disponible en 2 motorisations essence 16 soupapes 1.8 l et 2.0 l et 3 niveaux de finitions SL, ST, SV.

PEUGEOT UCCLÉ DROGENBOS FILIALE PEUGEOT



290, rue de Stalle • 1180 BRUXELLES • Tél. 02/333.33.33

Suite de la page 19

impressionnant dans le rôle du prophète, et Hanna Schwartz campe une Hérodiade (épouse d'Hérode et mère de Salomé) vipérine (1 coffret de 2 CD Decca).

OLGA BORODINA (mezzo-soprano)
LARISSA GERGIEVA (piano)
«Songs of Desire»

Dans ce brûlant récital, qui fait suite à un superbe enregistrement consacré à des «romances» de Tchaïkovski (1 CD Philips), l'une des étoiles du Théâtre Mariïnski (Kirov) nous offre une gerbe de mélodies signées Rimski Korsakov, Borodine, Moussorgski, Balakirev et Cui. Les compositeurs du «Groupe des Cinq» n'auraient pu rêver plus belle ambassadrice que la voix somptueuse, riche en couleurs, d'Olga Borodina. Elle est magnifiquement accompagnée au piano par Larissa Gergieva (1 CD Philips).

MODESTE MOUSSORGSKI
Une Nuit sur le Mont Chauve (version originale) - *La défaite de Sennachérib - Salammbô* (choeur des prêtresses) - *Oedipe à Athènes* (choeur du peuple dans le temple) - *Josué - Tableaux d'une exposition* (orchestration Maurice Ravel)
Choeur Philharmonique de Prague, Orchestre Philharmonique de Berlin, Helena Zaremba (mezzo), *Claudio Abbado* (dir.)

La «Nuit sur le Mont Chauve», poème symphonique décrivant un sabbat de sorcières dans la nuit de la Saint-Jean, nous est restituée ici dans l'orchestration primitive, âpre, abrupte de Moussorgski, l'arrangement de Rimski Korsakov étant abandonné. «J'ai disposé l'orchestre en groupes isolés : l'auditeur comprendra sans peine, car le contraste entre les cordes et les cuivres est très accusé. J'estime que le sujet ne peut être traité que de cette manière: des groupes d'instruments qui s'appellent, se répondent et, à la fin, s'unissent de même que toute la racaille diabolique» (M. Moussorgski). Se succèdent ensuite quatre splendides épisodes choraux, extraits d'oeuvres scéniques ébauchées par Moussorgski. L'alto moscovite Elena

Zaremba, que l'on a pu entendre en juin dans la reprise d'«Un Ballo in maschera» de Verdi à la Monnaie, est remarquable dans le solo de Josué. Le programme s'achève par des «Tableaux d'une Exposition» qui paraissent un peu ternes en comparaison des couleurs somptueuses déployées dans les pages précédentes (1 CD Deutsche Grammophon).

GUSTAV MAHLER
Symphonie n°6, «Tragique»
Wiener Philharmoniker, Pierre Boulez (dir.)

Pour sa première incursion discographique dans l'univers mahlérien, Pierre Boulez a choisi d'enregistrer la Symphonie n°6, soulignant dans une récente interview son influence sur les Trois pièces op. 6 de Berg et les Six Pièces op. 6 de Webern. A la tête de l'Orchestre Philharmonique de Vienne, dont on aurait pu croire que les timbres raffinés et les sonorités somptueuses n'étaient pas appropriés à une partition aussi sombre et abrupte, Boulez dépeint d'une manière saisissante le côté morbide et menaçant de ce tableau sonore expressionniste, résolument défaitiste (1 CD Deutsche Grammophon).

FRANZ SCHUBERT
Sonates pour piano D 537, 568, 575, 664, 784, 845, 850, 894, 958, 959 et 960
Christian Zacharias (piano)

Ce monument discographique vient s'ajouter à l'enregistrement de l'intégrale des sonates pour piano de Schubert réalisé par le pianiste hongrois Andras Schiff pour Decca. Christian Zacharias, en complète communion d'idées et de sentiments avec le compositeur, opte pour un jeu simple, transparent, donnant libre cours à la poésie schubertienne, et nous convie à une promenade à travers les paysages intérieurs de Schubert (1 coffret de 5 CD EMI Classics).

ROBERT SCHUMANN
Humoresque op. 20 - Scènes d'enfants op. 15 - Kreisleriana op. 16
Radu Lupu (piano)

Avec Radu Lupu, nous pénétrons dans l'univers tantôt mélancolique (les «Scènes d'enfants»), tantôt fantasmagorique et tourmenté («Humoresque», «Kreisleriana») de Robert Schumann. Le pianiste roumain se joue avec agilité des difficultés dont sont truffées l'«Humoresque» et les imprévisibles «Kreisleriana», évoquant le Kappelmeister fou d'Ernst Theodor Amadeus Hoffmann. Sous les doigts de Lupu, les «Scènes d'enfant» cessent de ressembler à d'aimables sucreries pour redevenir ces pièces conçues «par un grand enfant, comme souvenirs pour des personnes qui ont grandi» (R. Schumann) (1 CD Decca).

WOLFGANG AMADEUS MOZART
Sérénade n° 13 «Une Petite Musique de Nuit» KV 525 - Divertimenti KV 136, 137 et 138
Quatuor Hagen, Aloïs Posch (contrebasse)

Dans ce radieux enregistrement, les Hagen nous proposent une version allégée de la célèbre «Petite Musique de Nuit» de Mozart, pour quatuor à cordes et contrebasse. Grâce à leurs qualités techniques et stylistiques, les jeunes musiciens autrichiens excellent dans le répertoire classique et romantique (Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Brahms) comme dans celui du XXe siècle (Janacek, Debussy, Ravel, Webern, Chostakovitch). Leur interprétation à la fois raffinée et chaleureuse de ces pièces mozartiennes libère une vivifiante bouffée de bonheur. A consommer sans modération ! (1 CD Deutsche Grammophon). ■

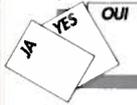
**PROBLEMES D'ARCHIVAGE ?
MANQUE DE PLACE ?**

VOTRE SOLUTION !

Hays
THE BUSINESS SERVICES GROUP

Rue Picard, 32 - 1210 Bruxelles
Tél.: 02/427.71.23 - Fax : 02/424.09.86

Agenda des fournisseurs et services spécialisés



TRADUCTEURS JURÉS



101 Bld Saint-Michel • 1040 Bruxelles
Tél. : 02/735.55.95 • Fax : 02/733.67.28
Modem : 02/732.00.67



28 Rue de Florence
1050 Bruxelles
Tél. : 02/534.51.70 • Fax : 02/534.72.31

SUSANNE KAROLYI

Toutes langues
Spécialisation : Hongrois

41 Rue Willems bte 1
1040 Bruxelles
Tél. & Fax : 02/230.90.85



ARCHIVAGE



Rue Picard, 32
1210 Bruxelles
Tél. : 02/427.71.23 • Fax : 02/424.09.86



Appareils de DICTÉE



88A Chaussée de Charleroi
1060 Bruxelles
Tél. : 02/538.47.65-537.78.45 • Fax : 02/534.10.74



LOGICIELS SPECIALISES



(AVOCATS)
DOS • NOVELL • WINDOWS • OS/2
1E/114 Av. Général Michel
6000 Charleroi
Tél. & Fax : 071/27.03.42



Etienne DUPONT
6 Rue de Hal
1190 Bruxelles
Tél. & Fax : 02/376.23.93

CICERO LawPack
N°1 des logiciels pour avocats
Voir annonce page 27

AST
INFORMA Europe
38 Rue de Morslede • 1020 Bruxelles
Tél. : 02/425.08.00 • Fax : 02/425.28.10
Mob. : 075/25.80.42



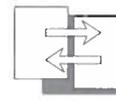
APPLICATIONS
AVOCATS - HUISSIERS DE JUSTICE
Tél. : 071/30.22.06 • Fax : 071/30.58.59
Tél. et Fax : 02/721.42.58



Fournitures de BUREAU & INFORMATIQUE

S.A. ODENDHAL

65 b Rue de la Régence • 1000 Bruxelles
Tél. : 02/512.13.83 • Fax : 02/511.42.93



Documents EXCHANGE



32 Rue Picard 1st floor • 1210 Bruxelles
Tél. : 02/420.41.11 • Fax : 02/424.25.87



TRAITEURS

RALIER

Accessoires toutes marques

125 Rue Potaarle • 1080 Bruxelles
Tél. : 02/469.03.33 • Fax : 02/469.02.80

LES FRERES DEBEKKER

95 Rue Charles Debroux
1040 Bruxelles
Tél. : 02/736.00.40 • Fax : 02/736.67.00



RESTAURANT



4-6 Rue de l'Épee (Pl. Buegel)
1000 Bruxelles
Tél. : 02/511.76.39



134 Rue des Carmélites
1180 Bruxelles
Tél. & Fax : 02/347.11.83

BILLET D'HUMEUR

François Motulsky



Ceux qui auront lu mon dernier billet sur les caméras cachées auront sans doute été abasourdis de voir que la réalité dépasse ma fiction si d'aventure ils ont également suivi un reportage diffusé à la mi-septembre sur France 2 et intitulé «L'oeil de glace» (1).

Nous sommes encodés, scannés, observés, disséqués à notre insu, avec notre consentement plus ou moins conscient, pour permettre à notre société ou à des sociétés qui n'ont plus rien d'humain de trouver ce qui est le mieux pour nous -c'est à dire le mieux pour elles.

Je m'explique : une multinationale fait du profit (enfin, elle essaie). Son objectif est de se développer davantage, de trouver de nouveaux clients, de nouveaux marchés, de nouveaux débouchés pour devenir la plus forte, celle qui sera incontournable. Pour y parvenir, il faut sans cesse améliorer les produits, ou du moins en faire des «maîtres-achats», aiguiser chez le consommateur le besoin ou l'envie, d'où la triple utilité des vidéos de supermarchés ou autres grands magasins : délivrer les faibles du mal, punir ceux qui n'auront pas résisté à la tentation et, last but not least, permettre à des techniciens d'étudier notre comportement devant les rayonnages pour modifier la présentation ou le conditionnement de tel ou tel article afin qu'il nous séduise aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain.

Ne nous leurrions pas, ce n'est pas la marchandise qui est conditionnée : c'est nous, consommateurs dociles qui donnons à première réquisition de la caissière notre

carte Delhaize, Bancontact, Visa ou autre, qui sont autant de mines de renseignements pour les hétaires des fabricants qui peuvent ainsi corriger le tir et orienter leur production. «Dis-moi ce que tu achètes et je te dirai ce que je te vendrai».

Cette maxime des temps nouveaux s'applique également à notre société qui tente de maintenir le mieux possible son fragile équilibre, dispensant, au nom d'une solidarité en laquelle on voudrait croire, indemnités de chômage, minimex ou allocations familiales pour permettre aux plus faibles de n'avoir pas si peu qu'ils n'aient plus rien à perdre.

C'est également dans cet esprit que le citoyen est répertorié, analysé, confié à des spécialistes en tous genres, du pédiatre au gérontologue, du pédo-psychiâtre à l'analyste, de la froebélienne au professeur d'université, du policier à l'assistante sociale. On est passé de «nulla poena sine lege» à «plus de condamnation sans expertise».

Vive les experts en tous genres ! Mais qui est l'expert du genre humain ? Qui peut prétendre savoir comment notre société devrait être ou devrait évoluer ? Dans une nouvelle de science-fiction, un auteur partant de l'idée qu'un enfant élevé par les loups demeurait un enfant sauvage regrettait qu'il y ait tant de mutants parmi nous, lesquels, malheureusement élevés par les hommes, demeureraient des hommes ...

Les prophètes n'étaient-ils pas des surhommes ? N'ont-ils pas toujours été considérés comme des illuminés car ils

avaient le tort d'avoir raison trop tôt ? L'Histoire regorge d'exemples où ceux qui ont lancé un mouvement, une idée, une mode, sont apparus comme des fous et parfois sont morts sans savoir que leur folie allait devenir la norme.

Quel paradoxe ! Chacun se veut unique, tend à l'immortalité(2) et dans le même temps veut se fondre dans la masse. Le reportage T.V. montrait que les employés chargés de déclencher l'alerte rouge au cas où des incidents se produiraient, penchés sur leurs écrans de contrôle dans leur tour d'y voir (3) arrêtaient l'image sur toute personne qui avait un comportement déviant, une attitude curieuse, un habillement bizarre, un rire incongru ... «Vae rictis !».

Or cette norme change. Prenons l'exemple de la mode, que nous connaissons tous bien au moment où ces lignes paraîtront, après l'exposition sur «la mode et l'art»(4). On dit que le fou la lance et que le sage la suit. Le

André JOSTEN
Sprachendienst

Le spécialiste de la traduction juridique
de et vers l'Allemand

74, av. des Armures • 1190 Bruxelles
Tel. 02/343.69.16 • Fax. 02/343.40.96

Suite de la page 23

livre passionnant de Jacques Laurent sur «le nu vêtu et dévêtu»(5) rappelle à juste titre que la mode est imprévisible, même s'il semble parfois possible de comprendre a posteriori les méandres de son évolution. Les experts de l'époque avaient considéré comme obscènes les peintures de Courbet ou de Manet. Bien malin celui qui pouvait se détacher de sa conception de la norme pour comprendre que leurs tableaux choquaient non pas parce qu'ils étaient laids, vulgaires, pornographiques, mais tout simplement «parce qu'au faite d'un corps nu ils osent placer des visages qui évoquent non une allégorie mais une femme que l'on pourrait rencontrer».

Les artistes ont une sensibilité qui leur permet non seulement de fixer des sentiments sur un support, mais surtout de traduire des sentiments diffus que l'on ne comprendra qu'ultérieurement, avec un recul suffisant. Au nom de quoi devrions-nous tenter aujourd'hui de décréter ce qui sera la norme de demain ?

Ne serait-il pas souhaitable, au moment où la technologie asservit l'homme peut-être d'avantage qu'elle ne le libère, que nous veillions à ne pas troquer une apparente sécurité contre un monde émasculé où les Mozart, les Vinci, les Munch et Kadinski auraient troqué leur plume, leurs pinceaux et

leurs feuillets contre quelques carnets de contractuels ?

Les victimes d'attentats sont prêtes à perdre un peu de leur liberté contre davantage de sécurité. Le pouvoir corrompt. Le pouvoir absolu corrompt absolument. Comment trouver le point d'équilibre entre la sécurité et le respect de notre vie privée qui passe donc par le contrôle des contrôleurs ? Vous voulez savoir ce que j'en pense ?

Savez-vous garder un secret ? Oui ?

Eh bien, moi aussi.

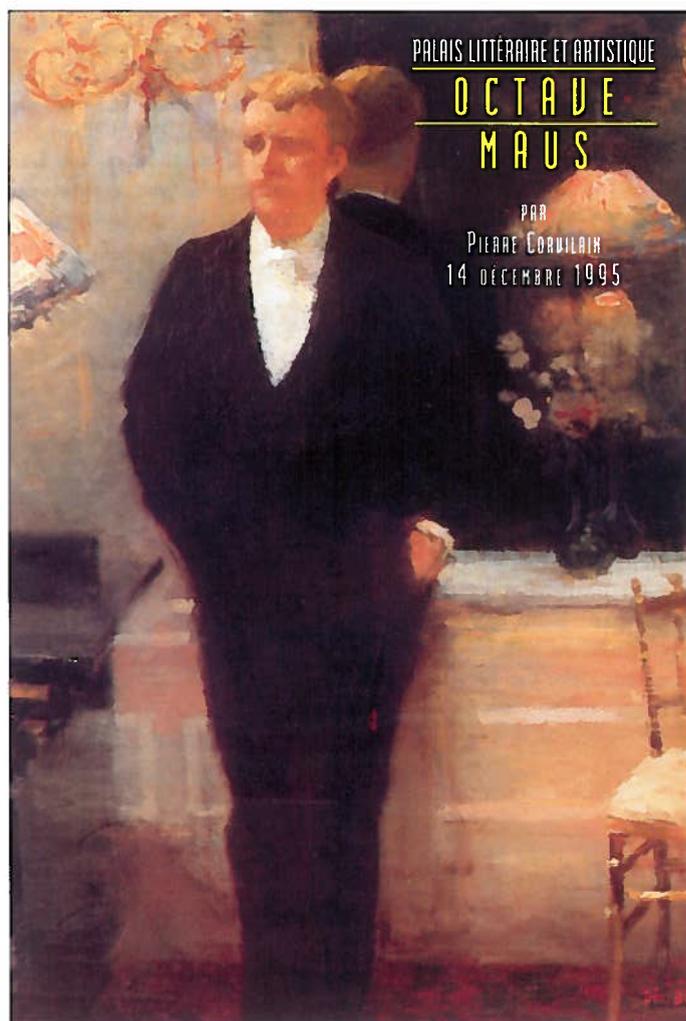
(1) France 2 : «Envoyé spécial», 14 septembre 1995, 21 heures. C'était plutôt «le regard qui vous glace». Plus d'un million de caméras en France. Une loi Pasqua qui autorise le préfet à faire poser des caméras où il le souhaite sans que rien ne soit prévu quant à l'enregistrement, la conservation des bandes, la qualité de ceux qui les visionnent, leur manipulation et leur utilisation.

(2) Oui, j'avoue, j'aime bien Kundera.

(3) Tant pis.

(4) Exposition : «La mode et l'art, 1960-1990» (Palais des Beaux-Arts, octobre 1995).

(5) ...



Voir page 39

TOUT PRÈS DU PALAIS

BRASSERIE LOUISE-VILLAGE

BRASSERIE - RESTAURANT - TEA ROOM

22 rue JEAN STAS
1060 BRUXELLES
Tel: 02/539 32 82
Fax: 02/539 24 00

LE DROIT QUI CHANGE

Antoine Henry de Fraban



Il paraît que les mois de septembre et d'octobre constituent une période de haute conjoncture pour les avocats. C'est vrai que le palais, termitière mystérieuse pendant la saison sèche, a repris son allure de ruche affairée. C'est vrai que face aux feux soudainement nourris des clients, confrères, huissiers et autres experts, le constat s'impose : c'est reparti ! Il y en a pourtant qui échappent à ce mouvement général et en particulier le chroniqueur du «droit qui change».

Comparée aux montagnes de ballots de foin entreposées dans les étables et à l'éclat des grappes vendangées sur les coteaux ensoleillés, la récolte saisonnière dudit chroniqueur fait en effet bien pâle figure. C'est qu'avec les vacances parlementaires, l'inflation législative s'est stabilisée. Dans les milieux autorisés, on murmure déjà que le *Moniteur Belge* d'août et septembre ne figurera pas dans la liste des best sellers de la rentrée. Les centaines de pages publiées dans cette période réjouiront sans doute les collectionneurs d'errata et les amateurs des remaniements de cadres organiques de ministères, mais pour les autres, pas de nouvelle refonte du droit de sociétés, plus de big bang financier, plus de belle grande loi sur l'agence commerciale. Nostalgie, nostalgie ...

Confronté à ce vide juridique, l'auteur de ces lignes s'est demandé si ce n'était pas l'occasion d'attirer l'attention du lecteur sur des domaines du droit habituellement délaissés dans cette chronique. Coincée

entre les rubriques «En droit social : ...» et «En droit fiscal : ...», on pourrait par exemple inaugurer un nouvel intitulé «En droit de la protection des poules pondeuses élevées en batterie : une importante modification réglementaire a été apportée par l'A.R. ...». Conscient toutefois des limites de son humble savoir, le chroniqueur du «droit qui change» a préféré ne pas s'aventurer dans ces matières peu familières et s'en tenir aux rubriques consacrées par la tradition. Par conséquent, signalons :

I. En droit de la sécurité sociale

La loi du 11 avril 1995 visant à instituer «la charte» de l'assuré social énonce un certain nombre de principes dont la mise en oeuvre devrait améliorer les relations entre les institutions de sécurité sociale et les assurés sociaux. La loi définit notamment les «devoirs», à charge des institutions de sécurité sociale en matière d'information, de conseil et de service aux assurés sociaux. Elle met l'accent sur la clarté et la rapidité dont devront faire preuve les institutions de sécurité sociale et trace des lignes directrices applicables aux procédures de demandes de prestations sociales, aux décisions prises par les institutions de sécurité sociale et aux délais de recours (Mon. 6 sept. 1995, p. 25433).

II. En droit fiscal

Suite à l'adhésion au 1er janvier 1995 de la Norvège, de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande à l'Union Européenne, un A.R. du

7 août 1995 a apporté les modifications qui s'imposaient au Code TVA (Mon. 25 août 1995, p. 24285).

Par ailleurs, la date de mise en application de l'écotaxe sur les piles a été reportée au 1er janvier 1996 par un autre A.R. du 7 août 1995 (Mon. 25 août 1995, p. 24587).

Enfin, la loi du 12 avril 1995, modifiant l'article 15 du Code de l'impôt sur les revenus 1992, organise une réduction du revenu cadastral dans certaines circonstances particulières.

III. En droit des étrangers

On se souvient de l'A.R. du 6 avril 1995 «fixant les critères d'une répartition harmonieuse des demandeurs d'asile entre les communes» en application de l'article 54 de la loi du 15 décembre 1980. L'article 3 de cet A.R. a été modifié par un A.R. du 7 août 1995 (Mon. 29 août 1995, p. 24585). En outre, un A.M. du 8 août 1995 désigne les communes qui ne peuvent être choisies comme lieu obligatoire d'inscription des demandeurs d'asile (Mon. 29 août 1995, p. 24585).

Signalons également que les conditions et les cas dans lesquels les étrangers, dont l'absence du Royaume est supérieure à un an, peuvent être autorisés à y revenir sont désormais prévues par un A.R. du 7 août 1995 (Mon. 2 sept. 1995, p. 25225). ■

LES CODES LARCIER

VIENT DE
PARAÎTRE

LES DERNIERS COMPLÉMENTS 1995,
contenant toutes les dispositions législa-
tives destinées à la mise à jour de l'édition
1995 d'après les textes publiés au *Moniteur*
jusqu'au 1er juillet 1995

LA NOUVELLE ÉDITION DE BASE 1995

Collection complète (5 tomes),
tables comprises **21.750 BEF**
(au lieu de 28.440 BEF, valeur totale)
Tome I - Droit civil, judiciaire et commercial .. **5.650 BEF**
Tome II - Droit pénal. **4.850 BEF**
Tome III - Droit social. **6.250 BEF**
Tome IV - Droit économique et fiscal **5.550 BEF**
Tome V - Droit public et administratif. **5.750 BEF**
Tables chronologiques et alphabétiques **390 BEF**

Les Tables de tous les tomes sont dorénavant
rassemblées en **un seul volume séparé**.
Elles sont mises à jour tous les 6 mois avec les
compléments de manière cumulative.
Il suffit donc de **consulter une seule table**, à la fois
pour les Codes et les Compléments.

Conditions spéciales
pour les étudiants et jeunes diplômés.



LARCIER

Commandes :
LARCIER, c/o Accès+, s.p.r.l.
Fond Jean-Pâques, 4 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : (010) 48.25.00 - Fax : (010) 48.25.19

A paraître prochainement

LA CONCESSION DE VENTE ET L'AGENCE COMMERCIALE

par
Marc WILLEMART
Stéphane WILLEMART

La loi du 27 juillet 1961 relative à la concession de vente.
La toute récente loi du 13 avril 1995 relative
au contrat d'agence.

Une analyse claire et synthétique.

Un outil pratique pour rédiger ou
appliquer une convention d'agence commerciale.

**Un volume 16 x 24 cm., 168 pages, 1995,
1.280 BEF.**



LARCIER

Commandes : LARCIER
c/o Accès + sprl
Fond Jean-Pâques 4 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010/48.25.00 - Fax. : 010/48.25.19

A paraître prochainement

LES CONTRATS DE DISTRIBUTION COMMERCIALE

par
Bernard PINCHART
Jean-Paul TRIAILLE

La description détaillée des **règles de droit communautaire**
dont il faut tenir compte en cette matière.

Une analyse complète des règles relatives aux contrats
de distribution en **droit belge** aussi qu'en **droit français**.

Un des premiers commentaires de la **loi belge du 13 avril
1995** relative au contrat d'agence commerciale.

Un volume 16 x 24 cm., ± 272 pages, 1995



LARCIER

Informations et commandes : LARCIER
c/o Accès + sprl
Fond Jean-Pâques 4 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010/48.25.00 - Fax. : 010/48.25.19



Portraits à l'aquarelle et à l'huile
Tableaux sur commande
Dessins

Marcel Siraut *

artiste peintre

Parvis Sainte Alix 20 B²6

1150 Bruxelles Tél: 02/762.20.76



* Marcel Siraut a exposé au parvis de la cour
d'appel de Bruxelles en 1991 et 1995.
Il illustre La Conférence

Tout près d'ici nos prisons

Du 7 au 17 novembre, la station de métro Albert de Bruxelles s'ornera d'affiches nouvelles... Il s'agit de l'exposition graphique «Tout près d'ici nos prisons» produite à l'initiative de l'Observatoire International des prisons, avec le soutien de la Communauté Européenne et le parrainage de l'Unesco.

L'exposition rassemble 64 affiches réalisées par 31 graphistes de 12 pays sous la direction du graphiste Ruedi Baur. Son but est d'ouvrir un débat public avec toutes les composantes de la société civile pour que les détenus ne soient plus les exclus du terrain des droits de l'homme. Les thèmes traités sont entre autres: les liens familiaux, la santé, les mauvais traitements, le sida, la toxicomanie, l'isolement, la surpopulation, le travail, les mineurs, les femmes, la peine de mort, le racisme, la culture, le suicide, l'alimentation, l'hygiène, la formation, les tortures, ... avec, en toile de fond, la conviction qu'une société ne peut avoir un comportement pire que ceux qu'elle condamne.

Renseignements

à l'Observatoire International
des prisons au 02/345.75.73
ou 345.91.66 ou à la Ligue belge
des droits de l'homme
au 02/502.14.26.



CICERO Lawpack®

N°1 des logiciels pour avocats
depuis plus de 10 ans

AST
COMPUTER

INFORMA Europe sprl

Rue de Moorslede, 38 • 1020 Bruxelles

Tél. : 02/425.08.00 • Fax : 02/425.28.10 • Mob. : 075/25.80.42



PUBLICATIONS DES
FACULTÉS UNIVERSITAIRES
SAINT-LOUIS

Bd du Jardin Botanique, 43 • 1000 Bruxelles

Collection "DROIT"

Derniers titres parus

COLLECTION GÉNÉRALE

- 57** *Images et usages de la nature en droit.*
Publié sous la direction de Philippe **GÉRARD**, François **OST** et Michel **van de KERCHOVE**, 1993, (660 p. - 1.950 FB).
- 58** *Entre ville et nature, les sites semi-naturels*
Publié sous la direction de François **OST**, Jean **REMY** et Luc **VAN CAMPENHOUDT**, 1993, (300 p. - 1.250 FB).

NOUVEAUTE :

- 66** *Droit et démocratie*
Réflexions sur la légitimité du droit dans la société démocratique, Philippe **GERARD** - 1995 (328 p. - 950 FB).

NOUVELLE COLLECTION "PRECIS"

- 1** *Précis de méthodologie juridique*
Les sources documentaires du droit, Axel **de THEUX**, Imre **KOVALOVSKY**, 1995 (561 p. - 750 FB)

COLLECTION "TRAVAUX ET RECHERCHES"

- 26** *Le droit des étrangers.*
Statuts, évolution européenne et droits économiques et sociaux. Publié sous la direction d'Eric **MIGNON** et Pierre **JADOUL**, 1993, (408 p. - 900 FB).
- 29** *L'introduction des écotaxes en droit belge.*
Sous la direction du Cedre, 1994, (243 p. - 900 FB).

NOUVEAUTES :

- 30** *Malades mentaux et incapables majeurs. Emergence d'un statut civil*
Publié sous la direction de Isabelle **BRANDON**, Guy **BENOIT** et Jean **GILLARDIN**, 1994 (900 FB)
- 31** *L'expertise*
Publié sous la direction de Jean **GILLARDIN** et Pierre **JADOUL**, 1994 (1.200 FB)

Les prix indiqués ne comprennent pas les frais d'expédition.

TELEPHONE : 02/211.78.94

TELECOPIEUR 02/211.79.97

CCP : 000-0326393-85

CAHIERS DE DROIT EUROPEEN

Rédacteur en chef

Léon GOFFIN

*Professeur émérite de l'Université de Louvain
Avocat honoraire au Barreau de Bruxelles*

Directeur

Jean-Victor LOUIS

*Professeur ordinaire
à l'Université de Bruxelles*

Secrétaire général

Denis WAELEBROECK

*Maître de conférences
à l'Université de Bruxelles
Avocat au Barreau de Bruxelles*

Secrétaire

Frédéric LOUIS

Avocat au Barreau de Bruxelles

Depuis 1965, les *Cahiers de droit européen* fournissent une réflexion et une documentation de haut niveau, proche de l'actualité, sur l'évolution de tous les domaines du droit européen, y compris celui qui relève des organisations non communautaires.

Les *Cahiers de droit européen* sont le fruit de la collaboration des plus éminents spécialistes internationaux, hauts magistrats européens, professeurs d'universités européennes, avocats de renom et hauts fonctionnaires, etc.

Les *Cahiers de droit européen* sont depuis 1965 à l'avant-plan des publications européennes dans ce domaine.

Leur publication a été reprise, au début de 1994, par les **Editions juridiques Bruylant**.

ABONNEMENT 1995 :

5.200 FB pour tous pays, frais d'envoi ordinaire compris

Etablissements Emile Bruylant

rue de la Régence, 67 - 1000 BRUXELLES

Tél. : 32 2 512 98 45 - Fax : 32 2 511 72 02 - BBL 310-0101028-40



Juridica

**Achat & vente de livres
et de revues juridiques
Estimation bibliothèque**

Fax : 02/647.05.05

Paul Vanderkelen

Rue Elise, 45 - 1050 Bruxelles - Tel.: 02/647.05.39

(uniquement sur rendez-vous)

D'ÉVENIR MAGISTRAT DEMAIN ?

Benoît Dejemeppe



La loi du 18 juillet 1991 relative à la formation et au recrutement des magistrats a changé les conditions d'engagement dans la magistrature. Même si elle n'est pas parvenue à éradiquer complètement la politisation des nominations, la qualité du personnel judiciaire nommé depuis trois ans atteste d'une mutation profonde et, souhaitons-le, durable.

En même temps, cependant, les nombreux échecs subis par les candidats aux épreuves de sélection ont suscité des critiques, parfois trop liées à la nature du résultat obtenu. Ils ont aussi engendré des inquiétudes légitimes parmi ceux qui souhaiteraient se porter candidats.

Il est vrai que le taux de réussite au concours organisé pour désigner les stagiaires judiciaires aussi bien que celui au certificat d'aptitude est faible : en moyenne, un lauréat sur cinq candidats effectifs. Le corollaire immédiat de ceci est la pénurie de candidatures que l'on peut retenir pour pourvoir aux places vacantes et, en particulier, au parquet (même si d'autres facteurs peuvent encore expliquer la raréfaction des ressources du Ministère public).

Comment comprendre cette situation ? Jamais en pareil cas les lieux communs ne manquent : les sujets proposés sont trop éloignés des réelles préoccupations des praticiens, les exigences inutilement sévères, le temps réservé aux épreuves trop court, etc... Bref, c'est la faute aux autres, au système, sinon aux examinateurs eux-mêmes. Pourtant, le simple fait que les résultats sont sensiblement identiques pour les jurys francophone et néerlandophone devrait inciter à la prudence dans le jugement.

Le jury, composé d'avocats, de magistrats et de professeurs, ne passe pas pour accommodant : mais dans le cas contraire, ne lui

eût-on pas reproché sa complaisance ? Une part des échecs vient sans doute de certaines lacunes de la formation universitaire : c'est aussi vrai et il revient à l'université de s'interroger à ce sujet. Peut-être encore, les premiers candidats surtout, ont-ils cru qu'il leur suffisait de faire confiance à leur sens de l'improvisation. Le temps aussi qui s'est écoulé depuis la fin des études a parfois fait oublier la nature des impératifs propres aux examens dans ce qu'ils peuvent comporter de complexe et de réducteur tout à la fois. Y aurait-il même une part de malchance qui expliquerait, elle encore, certains échecs ?

Plus fondamentalement, cependant, on peut se demander si l'expérience acquise «sur le tas» au barreau suffit à accéder à un sésame dont l'obtention requiert une capacité de compréhension et de synthèse propre ainsi qu'une bonne perception des différents visages de la justice. De ce point de vue, la magistrature a besoin de juristes aptes à prendre des décisions dans un contexte différent de celui où agissent les avocats.

En outre, l'adaptation au monde de demain ne demande-t-elle pas d'apprendre à passer de l'obéissance à la responsabilité, à substituer l'intelligence créatrice à l'entassement des connaissances, à s'exercer à dominer la complexité des problèmes en réduisant le multiple, à découvrir les vertus, mais aussi les risques d'une profession fondée sur la communication ?

Le barreau constituera toujours la meilleure école de la magistrature et le plus grand réservoir de futurs magistrats. C'est pourquoi, plutôt que de s'épuiser dans de vaines querelles à propos d'examens qu'il faut réussir pour passer d'un métier à l'autre, il me semble qu'il serait plus profitable d'organiser à l'intention des avocats, une préparation spécifique.

Celle-ci, qui associerait des membres du barreau et des magistrats, pourrait prendre la forme de séminaires où seraient

développés des thèmes comme celui du raisonnement judiciaire, de l'action publique ou encore celui des techniques d'organisation et de rédaction d'un jugement. On pourrait aussi, très utilement, remettre à jour quelques connaissances relatives aux fondements du droit matériel et procédural. Enfin et pour ne lancer ici que quelques idées, on pourrait susciter quelques réflexions collectives sur les enjeux sociaux et humains d'une carrière dans la magistrature.

Ainsi, quelques rencontres avec des magistrats engagés dans différents secteurs permettraient-elles peut-être aux futurs candidats aux épreuves de recrutement d'arriver à celles-ci plus confiants et motivés, parce que plus conscients aussi de l'intérêt et des difficultés de la profession qu'ils souhaitent embrasser. ■

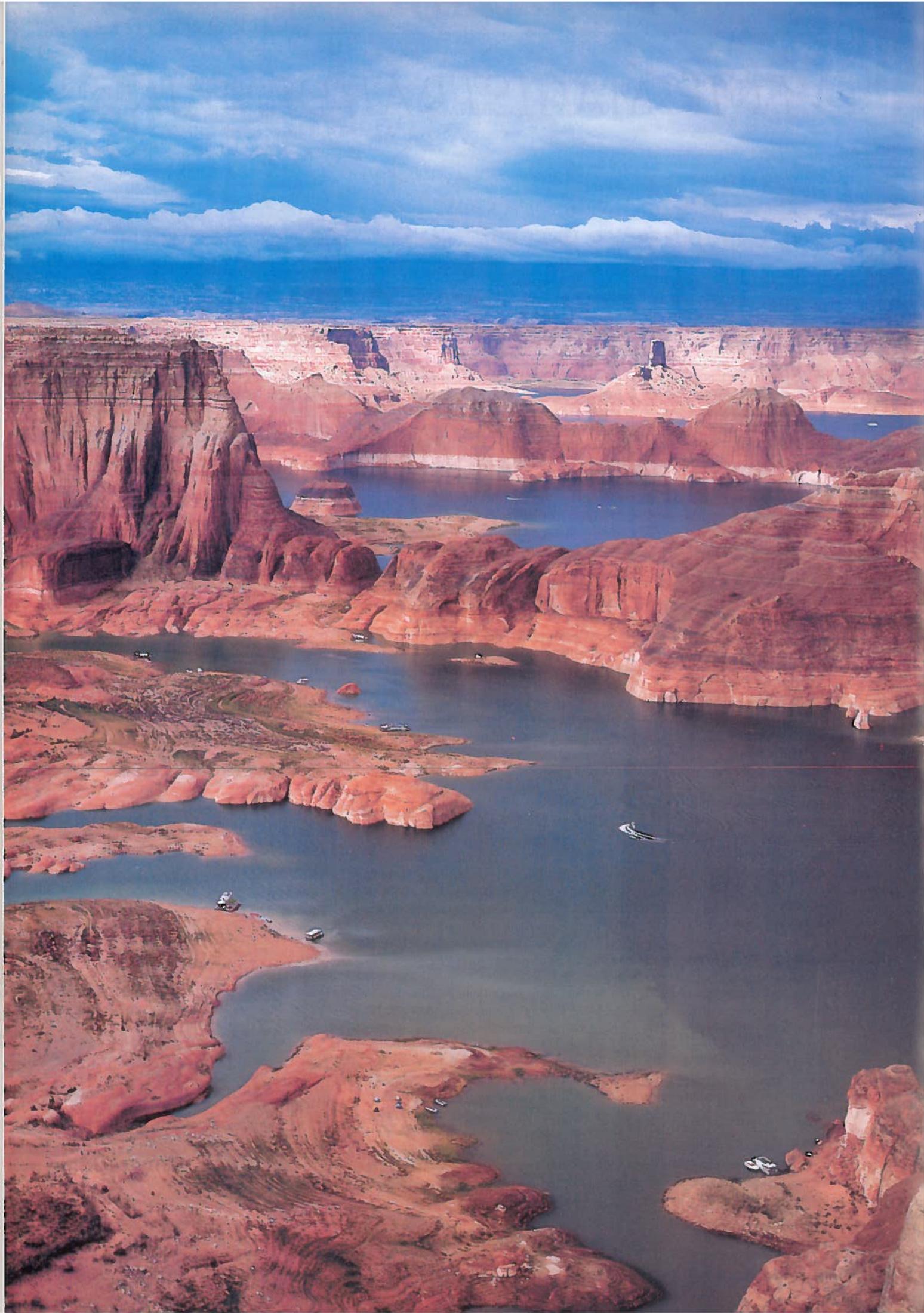
Software
Training Center

PHM
COMPUTING

DOS - OS2
MACINTOSH - MS WINDOWS
UNIX - AS 400

Français, Néerlandais et Anglais
A Anvers, Bruxelles, Gand,
Liège, Lille, Mouscron

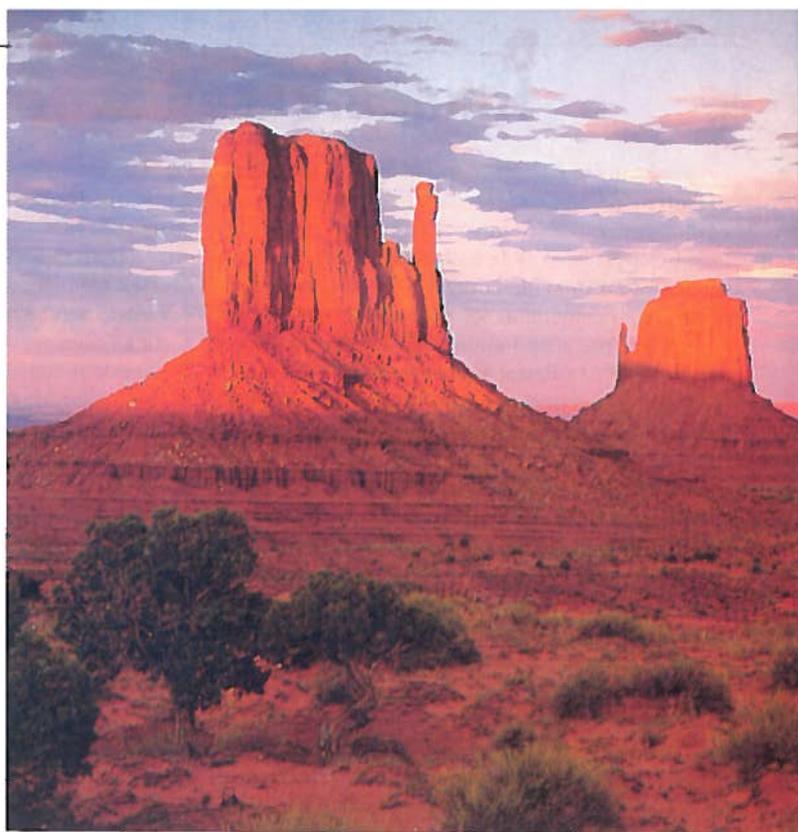
Renseignements et Inscriptions
02/374.12.29



VOYAGE

DANS L'OUEST AMÉRICAIN
DU 25/4 AU 8/5/1996

Auto - Moto - Hélico - Rafting - Trekking -
Gambling



TINÉRAIRE :

25/04 : départ Bruxelles : 12h40 - Los Angeles
26/04 : Los Angeles
27/04 : Death Valley
28/04 : Las Vegas
29/04 : Grand Canyon

Groupe 1

30/04 : Grand Canyon (trekking, hélico)
01/05 : Monument Valley
02/05 : Lake Powell

Groupe 2

30/04 : Monument Valley - Moab
01/05 : Rafting - bivouac
02/05 : Rafting - Lake Powell

03/05 : Brice Canyon
04/05 : Zion Canyon - Las Vegas - San Francisco
05/05 : San Francisco
06/05 : San Francisco
07/05 : retour Bruxelles, arrivée Bruxelles à 7h30

Options :

1. Moto : la location d'une moto est de 500 \$. N'oubliez pas que la distance à parcourir est de 2.000 Km.
2. Hélicoptère : la location est de 100 \$ par adulte et de 75 \$ par enfant.
3. Rafting : avocats stagiaires : 5.000 F - les autres : 10.000 F
4. Chambre single : majoration du prix de 650 \$.

Divers :

1. La voiture qui est mise à votre disposition doit comprendre 6 personnes, c'est une «Chrysler Voyager Longue» munie de l'air conditionné et du téléphone. Vous organisez votre ou vos voitures comme vous l'entendez.
2. Les logements pour les stagiaires sont obligatoirement des chambres de 4 personnes.
3. Le prix du voyage hors avions a été fait sur base d'un dollar à 30 FB. Si le taux du dollar venait à augmenter, le prix serait proportionnellement majoré.
4. Il est possible de réaliser ce voyage en car mais cela nécessite une double condition : un minimum de 25 personnes et une majoration du prix de 10.000 F.

Clôture des inscriptions le 30 novembre 1995 !!

au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau

(Palais de Justice - tél. : 508.66.43)

Paiement au compte de la Caisse Privée n° 630-0295260-51

Itinéraire d'un avocat gâté

Le week-end du Jeune Barreau organisé par le président de la Conférence et ses dynamiques commissaires a débuté dans une joyeuse inconscience, la paisible ballade à vélo du samedi ne devant en principe effrayer personne. Au bout de 500 mètres toutefois les ennuis ont commencé. Arrivés à la première fourche, l'arrière de la troupe constitué de Me Pascal Vanderveeren et quelques compagnons habitués des lieux a en effet signalé à cors et à cris que les participants étaient tous, à la suite de Me Bérétzé, engagés dans la mauvaise direction. S'ensuivirent quelques palabres qui se conclurent par l'habituel «Quitte à se perdre, autant se perdre tous ensemble».

La bande de Me Vanderveeren fit brutalement sécession et le reste du groupe poursuivit la descente d'un sentier pavé mettant particulièrement à l'épreuve le bas de la colonne vertébrale. Ladite descente se termina dans un champ bourbeux. Il était manifeste que les sécessionnistes avaient eu raison. Les autres rebroussèrent chemin. Perchés sur de solides vélos hollandais, la remontée du sentier pavé fut une épreuve. Les sourires commentèrent à se crispier.

Ils se décrispèrent toutefois à l'arrivée de la première étape et du premier «arrêt péket». Réconforté par l'alcool, le peloton s'effiloche toutefois rapidement.

Pédalant paisiblement dans le groupe de queue, Me Lawrence Muller fut victime brutalement d'une crevaisson. Mes Alain Guilmot et Michel Vlies se chargèrent sportivement respectivement de Me Muller et du cadavre du vélo, jusqu'à l'étape suivante. Là, une nouvelle rasade d'alcool rendit du cœur à l'ouvrage.

De petits groupes d'une dizaine de personnes atteignirent le restaurant de bord de mer où fut servi le déjeuner. C'est là que débuta la dernière partie du parcours qui fut également la plus pénible: des kilomètres à la queue-leu-leu, dans un petit sentier herbeux et sablonneux qui ne consentait que le passage d'un seul vélo pour terminer sur la digue, pédalant de façon forcenée pour contrer le vent et rentrer le plus tôt possible à l'hôtel. Les sourires disparurent, les masques tombèrent, le rimmel coulait ...

Arrivés à destination après près de 50 kilomètres d'épreuve, fourbus, sales, les mollets tremblants, les sportifs du dimanche restituèrent avec un plaisir non dissimulé les bécanes à leur propriétaire en jurant, mais un peu tard, qu'on ne les y reprendrait plus ...

D.C.



Des formes d'association

Si l'association était jadis l'exception, à compter les quelques 156 associations répertoriées cette année au tableau, le regroupement structurel des avocats semble aujourd'hui la règle.

Certes, rien n'est figé et la lettre du barreau nous rappelle périodiquement (pour autant que cette lettre soit périodique ...) les divorces, remariages et nouvelles naissances qui jalonnent la vie judiciaire. Tantôt nécrologie, tantôt carnet familial, sa lecture permet d'éviter les impairs dans les conversations menées au vestiaire et de dégager les grandes tendances de la vie de nos associations. Non pas les clivages gauche-droite, lesquels n'ont cours que lors des élections au bâtonnat ou à la présidence du Jeune Barreau, mais l'image que certaines associations essaient d'offrir à leurs confrères, à la magistrature ou même, concurrence oblige, aux clients potentiels.

Outre la distinction déjà dégagée par le bâtonnier Braun entre, d'une part, les associations du haut de l'avenue Louise (côté 341), d'autre part, celles moins bien loties du bas de l'avenue Louise (côté commerce et hôtel Conrad) et, enfin, celles qui se situent dans les verts sous-bois de la forêt de Soigne, sur les chemins de La Hulpe ou de Tervueren, on peut également distinguer les associations selon les personnes de leurs associés, de leurs collaborateurs ou même de leurs téléphonistes. Un timbre de voix agréable, la faculté d'une téléphoniste de vous répondre en français plutôt qu'en anglais, en flamand ou en finnois et son empressement à vous relier avec votre correspondant, sont en effet des qualités rares que l'on ne trouve plus que dans les meilleures maisons, les distinguant radicalement des joint-ventures américano-hollandaises.

Il est certains cabinets qui peuvent se flatter d'offrir à leur clientèle une kyrielle de bâtonniers et d'anciens membres du Conseil de l'Ordre. D'autres tirent leur prestige des titres académiques et des mérites scientifiques de leurs associés. Certains allient même ces deux qualités tout en se payant le luxe de la présence sur leur papier à lettre de quelques avocats à la Cour de Cassation bien mis en évidence. D'aucuns encore, également peu enclins à la modestie, arborent une liste exhaustive de leurs collaborateurs, stagiaires et autres paralégals, tout en égayant cette litanie par la mention de quelques cabinets secondaires ou correspondances organiques dans des pays lointains et toujours exotiques.

Cela étant, il existe une nouvelle manière pour un cabinet de se distinguer, autrement que par son papier à lettre : les charmes de ses collaboratrices. Imaginez une façade classique, des parquets brillants, des reliures cirées, une atmosphère sobre et de bon ton. Vous entrez déposer des conclusions et vous vous faites annoncer. D'un coup, l'atmosphère feutrée et un peu compassée à laquelle vous êtes habitué s'évanouit : c'est l'effet «Impulse». Une jeune et jolie collaboratrice, blonde de préférence, âgée de 23 à 27 ans, en tailleur bleu clair, vous toise de son mètre septante et, le sourire aux lèvres, vous explique avec application que vous êtes forclos, que l'affaire est fixée sur la base de l'article 747, § 2 du Code judiciaire et qu'elle sera dès lors contrainte (loco Me Duchmol) de demander le rejet de vos conclusions. Peu vous importent alors vos conclusions. Vous êtes au septième ciel et seuls comptent ce sourire et ces yeux bleus, verts ou bruns qui vous font face et qui ne vous inspirent rien d'autre qu'un réel sentiment de profonde confraternité.

E.C.

Au Palais de la Mythologie

Vous souvenez-vous de la merveilleuse exposition de Marcel Siraut qui avait eu lieu au Palais en mai dernier et qui portait ce titre sublime «le retour des dieux au temple de Thémis»? Si certains ont été émus par la féerie de ses tableaux, personne n'a cru que les mythes qu'il peignait existaient vraiment.

Ce fut révolutionnaire, il est vrai, que le monde judiciaire vénère tout d'un coup de multiples divinités, alors que depuis des siècles, Dieu et adieu font le bonheur des uns et le malheur des autres.

Pourtant ils existent et hantent le Palais de Justice à la tombée du jour. Celui que j'ai rencontré vous le connaissez tous, ou plutôt vous croyez le connaître. Le jour tel Jupiter sous la forme d'Amphitryon, il revêt la robe noire d'un magistrat de correctionnelle pour narguer Thémis et séduire les humaines. Mais

la nuit venue, il enfle son habit de lumière et siège ... dans une vasque du parvis de la cour d'appel.

Lorsque les mortels ont regagné leurs pénates, son souffle anime sa flûte traversière et nous livre des airs inspirés, très inspirés de compositeurs humains. Parfois une muse l'accompagne et entonne la seconde voix d'Au clair de la lune, ce qui donne à cette contine, l'ampleur sublimatoire d'un arie de Wolfgang.

Si vous plaidez un jour devant Monsieur Dominique Dewolf, songez à cet «écho» et regardez-le dans les yeux - j'ai dit dans les yeux - vous y verrez l'étincelle divine ... Vous serez peut-être le seul dans la salle, ce matin-là, à savoir que vous plaidez devant Pan.

E.V.



«Ge mo toh ni vergâte dat ik vo de kucht kom»

La caravane des rentrées des barreaux belges faisait halte à Furnes (Veurne), le 22 septembre dernier. Pittoresque petite bourgade de Flandres occidentale, entre Dixmude et La Panne, là où l'on pêche encore la crevette à cheval, Furnes est connue pour sa place et son ancien palais de justice, d'une rare beauté médiévale, à croire que chez ces gens-là, on plaide en armure et cottes de mailles, le nouveau palais de justice par contre laisse à penser que l'on y plaide actuellement en ciré jaune et en bottes (de maille).

Donc le discours de rentrée avait lieu dans l'ancien palais de justice. On y parla des relations entre justice et presse. Le sujet était bien trouvé et original. Un photographe «mitraillait» les minois de circonstance d'une

assemblée de qualité.

Après le discours de rentrée, votre serviteur eut l'idée saugrenue de s'entretenir non pas avec l'orateur, mais avec le photographe, lequel dans son sabir du Westhoek avoua qu'il n'était pas photographe de presse («pärsch» en westhoekien), mais greffier.

Bel exemple de relations harmonieuses entre justice et presse ...

Enfin, il va sans dire qu'un repas à la Hotelschool de Coxyde vaut à lui seul le déplacement.

G.K.

De l'inutilité de l'éloquence

A ma connaissance, le choix d'un avocat est l'un des rares domaines où les goûts du public n'ont guère évolué. Depuis toujours, les clients aiment les défenseurs verbeux, ingénieux, coupeurs de cheveux en quatre et diffus à la limite de l'obséquiosité.

Aux yeux du plus grand nombre, ce conglomérat de défauts constitue l'éloquence, qualité la mieux appréciée du prétoire.

Il faudrait pourtant s'aviser de l'opinion des magistrats qui est à l'opposé de ce préjugé. Même s'il est un incorrigible bavard dans l'espace de sa vie privée, le juge s'éprend de concision et de clarté lorsqu'il gravit les degrés du Palais; les discours interminables semés d'artifices oratoires et de gesticulations empruntées l'ennuient et le portent à cette rêverie mélancolique qui précède le sommeil.

L'on raconte qu'un bâtonnier chenu, issu de la vieille école, demanda au Président d'une Cour d'assise comment il avait trouvé sa plaidoirie.

- Eh bien, répondit le magistrat, comme l'épée de Charlemagne : longue, plate et mortelle.

Ces propos pourraient laisser accroire que, pour dispenser le juge des vacances mentales qu'il s'autorise dès qu'il nous a donné la parole, il suffit de livrer un discours bref et bien articulé.

En réalité, rien n'est aussi simple, car dans tous les palais circule cette

autre anecdote : deux magistrats se rencontrent au détour d'un couloir. Après les civilités d'usage, le premier dit au second :

- Ce matin, nous avons eu une audience exemplaire. L'avocat du demandeur était brouillon, confus, emphatique et pompeux. Il nous a beaucoup ennuyés; mais ensuite, le conseil du défendeur a pris la parole. Ah ! mon cher, quel talent ce maître X... ! Il a été clair, brillant, éblouissant. Nous avons tout de suite vu que son client avait tort.

Voici qui donne à réfléchir. Je ne sais quelle leçon vous en tirerez. Quant à moi, je pressens qu'il faut appliquer les règles suivantes :

- lorsque l'affaire est mauvaise, soyons aussi embrouillés que possible; noyons les juges sous un flot de paroles, asphyxions-les sous des monceaux de papier. En un mot comme en cent, recherchons l'éloquence;

- lorsque l'affaire est bonne, soyons clairs, mais, par dessus tout, soyons brefs. La clarté est inutile si le juge, vaincu par la prolixité, s'endort. Quand un avocat parle peu, le juge comprend qu'il a raison même s'il ne comprend pas ce qu'il dit.

De là à considérer que les plus éloquents d'entre nous défendent toujours de mauvaises causes, il n'y a qu'un pas ... que je ne franchirai point.

E.Cu.



ÉCHOS

OMNES AUDIENTUR JUDICIUM
QUOTIDIANUM REFERENTES

Juridique Park

On a beaucoup joué au «Gendarme et les gendarmettes» au Palais ces dernières semaines. Aussi peu sérieux que le film du même nom, l'incroyable déploiement de forces de l'ordre était sans doute destiné à prévenir toute attaque de groupements terroristes et malfaisants.

A voir le matériel utilisé, nos comiques à casquette bleue allaient à la chasse au gros. Détecteurs en tout genre (sauf de mensonges, heureusement) et de tout format, allant du portique en carton au compteur Geiger, contrôles zélés comme en Chiraquie, etc...

Il y avait cependant une faille dans ce dispositif défensif : on avait oublié les canons antiaériens et les boucliers laser alors que, dans un procès d'activistes islamistes, on a tout à craindre des foudres du Ciel.

Il n'y a pas à dire, quand, dans un palais de justice, il y a plus de gendarmes que d'avocats, on ne se sent plus en sécurité nulle part.

Verdict : tous acquittés, sauf la facture (à charge du contribuable, bien évidemment).

Bref, il ne faisait pas bon se promener avec une grenade dégoupillée, au Palais, en automne.

G.K.

La plume philosophale

L'égalité et la transparence sont partout dans notre langage. Peut-on citer des précédents ?

Boris Vian faisait état d'une arme, l'«égalisateur», qui était utilisée par les forces de l'ordre pour mater les intellectuels rebelles qui s'égosillaient après une conférence de Jean-Paul Sartre sur le dégueuli (L'écume des Jours).

Ah ! sublime égalisateur qui supprime tout ce qui dépasse. L'égalisateur réduit l'individu, mais il fait naître une unité sociale sans précédent. L'ordre règne sur ce qui est égal, égal comme une eau morte. J'entends le bruit des bottes et des chemises brunes derrière mes propos poétiques, oui, poétiques.

En fait, l'égalisateur ne crée pas l'égalité, mais l'uniformité propre aux fourmis et aux militaires. Et cette uniformité, c'est quelque part la mort, ta mort, ma mort. C'est dire que l'égalité n'est viable que dans la diversité. Mais alors, que reste-t-il d'égal ?

Et la transparence. Un juge a affirmé récemment qu'il existait une «information transparente» (c'était, je crois, dans une affaire d'OPA à déraillements successifs).

Pourtant, une information est par définition quelque chose de non transparent, quelque chose qui nous arrête, qui occupe le champ sensoriel avant d'occuper l'esprit. Tout au plus peut-on imaginer une information diaphane, comme le rayon du soleil dans une pièce obscure. L'information (le plaisir) - le reflet du soleil sur chaque grain de poussière - résulte de la rupture de la transparence.

Une loi a été appelée récemment loi sur la transparence de l'actionnariat. Une autre loi tend à donner une voix plus forte aux actionnaires, à tous, ou presque. Si l'on combine le principe d'un actionnaire transparent avec celui d'un actionnaire qui a une voix, on arrive face à une apparition fantomatique (audio sed non video), dématérialisée.

Alors voilà, le terme transparence n'est pas adéquat. Il serait préférable de parler de lumière et au lieu de lois sur la transparence (de l'administration, de l'actionnariat), de lois «qui font la lumière» (sur l'action de l'administration, sur la composition de l'actionnariat). Mais je m'égare. Je vous perd.

JMG.

Pas de jeûne au Barreau

Conformément à la tradition, c'est le premier mardi d'octobre que le Jeune Barreau a ouvert tout grand ses bras aux jeunes stagiaires fraîchement assermentés. Faisant preuve d'un esprit de collaboration qu'on ne lui soupçonnait pas, le Parquet avait eu la bonne idée de suspendre dès midi les mesures de sécurité draconiennes prescrites pour le prononcé de l'affaire du G.I.A., garantissant ainsi à tous, avocats détenteurs de leur carte professionnelle et autres, un accès aisé au Palais de Justice.

C'est naturellement, le Président Beretzé qui ouvrit le feu, avec cet inimitable talent oratoire qui est le sien. On se plaît à croire qu'il sut convaincre un auditoire encore attentif et que les prochaines activités de la Conférence verront se presser un public aussi nombreux et aussi jeune.

La séance fut longue et parfois même sérieuse, si bien que le brillant exercice de plaidoirie fictif auquel se prêtèrent deux charmantes lauréates du Prix Boels 1995, Mmes Anne Karcher et Marie-Aude Beernaert, fut le bienvenu pour réveiller une assistance plongée dans

une douce torpeur. Les plus résistants furent cependant récompensés, puisque c'est un véritable «stagiaire welcome pack» composé des plus beaux ouvrages invendus des Editions du Jeune Barreau qui fut distribué à chacun à l'issue de la séance.

Comme de coutume, le Bâtonnier et le Conseil de l'Ordre reçurent les stagiaires en fin d'après-midi dans une salle du Conseil surchauffée. Le soulagement se lisait donc sur les visages lorsque fut servi l'apéritif ...

Le meilleur restait pourtant à venir. C'est en effet à la Manufacture que la Conférence reçut ses nouveaux membres au cours d'un repas qui fera date. Les mets étaient fins et - dit-on - d'une exceptionnelle qualité pour un dîner d'accueil des stagiaires. Seul le vin causa paraître quelques désagréables surprises le lendemain matin à ceux qui crurent bon d'en abuser ...

G.C.

ACTIVITÉS



TOURNOI DE BOWLING

Mercredi 8 novembre 1995 à 20h

Au Crosly Superbowling
boulevard de l'Europe 36 à 1000 Bruxelles

Spécialistes ou débutants dans l'art de la boule trouée, amateurs de jeux de quilles et d'ambiance garantie, la Conférence vous donne rendez-vous pour son «Tournoi de bowling» le 8 novembre 1995.

PAF :

stagiaires membres : 150 F

membres : 300 F

non membres : 500 F

Inscriptions au secrétariat de la Conférence ou chez Maître Aline Kahn au 543.40.41. (tél.) ou 534.42.43. (fax)

DÉGUSTATION DE VINS ITALIENS

Mardi 14 novembre 1995 à 20h

Musée d'Ixelles,
rue Van Volxem 71 à 1050 Bruxelles

PAF :

stagiaires membres : 200 F

membres : 500 F

Inscription au secrétariat de la Conférence (tél. : 508.66.43. de 9h00 à 12h00)

DÉJEUNER DES MAGISTRATS

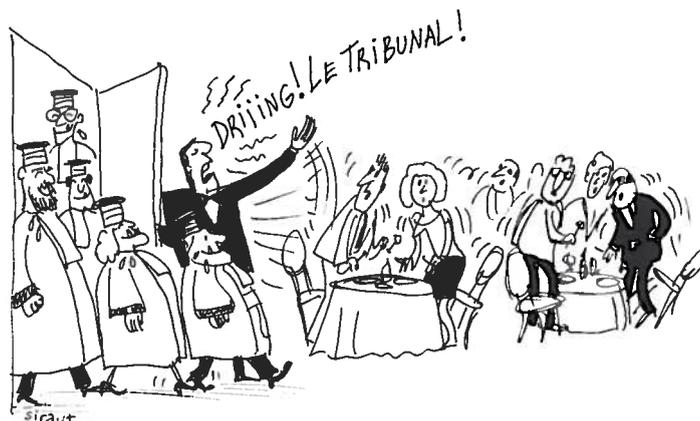
Mardi 21 novembre 1995 à 12h15

Cafétéria du Palais de Justice

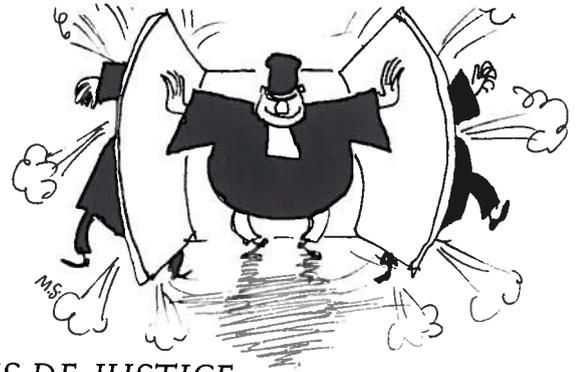
Le déjeuner des magistrats vous offre une occasion privilégiée de rencontrer, dans une ambiance informelle et détendue, des magistrats de toutes les juridictions.

PAF : 300 F à verser au compte de la Conférence du Jeune Barreau n° 630-0215121-34

Inscription au secrétariat de la Conférence (tél. : 508.66.43. de 9h00 à 12h00) au plus tard pour le 17 novembre 1995.



A CTIVITÉS



JOURNÉE PORTES OUVERTES DU PALAIS DE JUSTICE

Samedi 25 novembre 1995

Palais de Justice

L'Ordre national a pris l'initiative d'organiser dans tous les Palais de Justice de Belgique une journée portes ouvertes, dont le but est de mieux faire connaître notre profession et notre lieu de travail au public.

A cette fin, les Ordres français et néerlandais des avocats du Barreau de Bruxelles, la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles et le Vlaams Pleitgenootschap ont organisé diverses activités :

1. Une visite du Palais sera offerte au public, guidée par des avocats volontaires. Cette visite comprendra la Cour d'Assises, la salle solennelle de la Cour de Cassation et de la Cour d'Appel, la Salle Bâtonnier Braffort où les visiteurs auront l'occasion de rencontrer Monsieur le Bâtonnier;
2. Des tables d'information seront tenues par certains de nos éminents confrères sur des sujets variés tels que la déontologie, les honoraires, l'avocat des jeunes, le bureau de consultation et de défense, l'ASBL Avocats sans frontière, etc...
3. Des procès fictifs seront organisés dans des matières de droit civil, droit pénal, droit social et droit commercial;
4. Une information concernant les procès importants récents sera donnée par divers confrères ayant participé à ces procédures.

Voilà l'occasion de redorer le blason du monde judiciaire ou tout simplement d'informer ceux qui ne demande qu'à savoir. Parlez-en autour de vous !

PETIT DÉJEUNER DU RECYCLAGE

Samedi 25 novembre 1995 de 9h30 à 12h30

Maison de l'Avocat,
avenue de la Toison d'Or 65, 1060 Bruxelles

«L'avocat face au fisc»

Me Laurence Declerk nous entretiendra de diverses questions d'actualité relatives à la situation fiscale de l'avocat autour d'un café-croissants détendu le samedi 25 novembre 1995 à partir de 9h30.

Le nombre de places étant relativement limité, nous invitons les confrères intéressés à s'inscrire le plus tôt possible au secrétariat de la Conférence (tél. : 508.66.43. de 9h00 à 12h00). Seuls les premiers inscrits seront assurés de leur participation.

PAF :

- stagiaires membres : 200 F
- membres : 1.000 F
- inscriptions aux cinq Petits déjeuners du recyclage : 4.000 F



CONFÉRENCE BERRYER

Lundi 27 novembre 1995 à 20h

Salle des audiences solennelles
de la Cour de Cassation

Inscription au secrétariat de la Conférence (508.66.43. de 9h00 à 12h00)

ACTIVITÉS



TOURNOI DE TENNIS AVOCATS-MAGISTRATS

Samedi 2 décembre 1995 à 16h30

Tennis Club de la Forêt de Soignes,
avenue de l'Épervier 16 à 1640 Rhode-St-Genèse

Toutes catégories.

Inscription auprès de Madame Jockmans, avocat général à la Cour d'Appel de Bruxelles (tél. : 508.61.11.) et de Maître Aline Kahn au 543.40.41. (tél.) ou 534.42.43. (fax)

PAF :

Tournoi : 600 F

Tournoi + dîner : 1.500 F

Dîner : 1.000 F

A verser au compte de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles n° 630-0215121-34

GRANDE CONFÉRENCE DIRK FRIMOUT : «EN QUÊTE DE LA PLANÈTE BLEUE»

Mardi 5 décembre 1995 à 20h

Salle des audiences solennelles
de la Cour d'Appel

«Yellow Window» : la fenêtre jaune, c'est ainsi que les astronautes ont surnommé la Belgique. Vu depuis les hublots des fusées et navettes spatiales, notre pays lumineux apparaît, grâce à l'enchevêtrement de ses autoroutes éclairées, comme un spot et partage avec la muraille de Chine le privilège de constituer les seules constructions humaines visibles à l'œil nu depuis l'espace. Espace, astronaute et notre bonne vieille Yellow Window : quel meilleur guide pourrait-on envisager pour cet itinéraire que le deuxième astronaute de l'histoire du Royaume (après Tintin, même si son image est plus proche de celle du Professeur Tournesol) ? Dirk Frimout, avec F comme dans face cachée de la lune (et comme dans flamand, mais aussi comme dans francophone), R

comme dans rayon gamma (et comme dans rêve réalisé), I comme dans intersidéral (et comme dans intelligence), M comme dans Mars (et comme dans mobilophone), O comme dans OVNI (et comme dans ozone), U comme dans univers (et bien entendu comme dans université) et T comme dans trou noir (et comme dans Telecom).

PAF :

non membres : 300 F

membres : 200 F

Inscription au secrétariat de la Conférence (508.66.43. de 9h00 à 12h00)



ACTIVITÉS



GOÛTER DE LA SAINT-NICOLAS

Mercredi 6 décembre 1995 à 15h00

Palais de Justice

Réservation au Secrétariat de la Conférence (tél. : 508.66.43 de 9h00 à 12h00) pour le 1er décembre 1995 au plus tard.

Animation pour enfants et mini-procès.

PAF : 200 F

La participation aux frais sera consacrée à l'achat de cadeaux qui seront distribués à des enfants défavorisés à l'occasion de la fête de Noël. Celles et ceux qui voudraient soutenir cette action peuvent se manifester auprès du secrétariat de la Conférence et verser une participation sur le compte n° 630-0215121-34 avec la mention «Opération St Nicolas».

RECYCLAGE : «ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES DU DROIT DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET DE L'ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ»

Mercredi 6 décembre 1995

Auditorium de la Générale de Banque,
rue de la Chancellerie, 1, 1000 Bruxelles

En collaboration avec la Générale de Banque

1. Programme

9h00 : Accueil des participants par le Président de la Conférence du Jeune Barreau et par la Générale de Banque

9h15 : Introduction sur l'évolution législative et l'objet du recyclage, par le Directeur scientifique (M. François Glansdorff, professeur à l'ULB, avocat).

Les sociétés commerciales

9h30 : *Les conventions entre actionnaires et les cessions d'actions* (M. Marc van der Haegen, professeur à l'ULB, avocat).

10h00 : *La solution des litiges entre actionnaires* (M. Paul-Alain Foriers, professeur à l'ULB, avocat).

10h30 : pause café.

10h45 : *Les conflits d'intérêts et autres questions d'actualité, concernant la responsabilité des administrateurs* (M. Henry-Paul Lemaître, professeur à l'ULB, avocat).

11h15 : *Les fusions, scissions et apports de branches d'activités* (M. Bernard Glansdorff, professeur à l'ULB, avocat).

11h45 : questions et débat.

12h30 : Déjeuner

L'entreprise en difficulté et la faillite

14h00 : *Les choix à opérer et les responsabilités consécutives* (M. François 't Kint, professeur à l'UCL, avocat à la Cour de Cassation)

14h30 : *Les modifications législatives en cours :*

- rapport 1 : *quant au fond* (M. Yves Dumon, avocat)

- rapport 2 : *la procédure*
(Mme Jacqueline Linsmeau, professeur à l'ULB, avocat)

- rapport 3 : *les réflexions d'un juriste d'entreprise* (M. Philippe Marchandise, juriste d'entreprise, ancien président de l'Association belge des juristes d'entreprise).

16h00 : *conclusions générales*
(M. Pierre Van Ommeslaghe, professeur à l'ULB, avocat à la Cour de Cassation)

PAF :

- avocats stagiaires membres de la Conférence (sans lunch ni ouvrage) : 1.000 F
- membres de la Conférence du Jeune Barreau : 5.000 F
- non membres : 10.000 F
- prix spécial personnel de la Générale de Banque : 7.500 F.

Le prix comprend la participation et le recyclage, l'ouvrage avec les exposés édité par la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles, le café et le lunch.

Inscription au secrétariat de la Conférence
(tél. : 508.66.43. - fax. : 508.64.53. de 9h00 à 12h00).

ACTIVITÉS

PALAIS LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE DE Me PIERRE CORVILAIN

Jeudi 14 décembre 1995 à 20h00

Endroit à déterminer.

C'était l'époque de l'inauguration du Palais de Justice et du Bruxelles du Roi Léopold II.

C'était l'époque d'une bourgeoisie florissante et dominante.

Maître Pierre Corvilain nous invite à remonter le temps en nous conviant à une ballade imaginaire dans le Bruxelles d'il y a cent ans, dans les ruelles duquel Maître Octave Maus, ancien stagiaire de Maître Edmond Picard, nous servira de guide.

PAF :

- stagiaires membres : 100 F

- membres : 200 F

- non membres : 400 F

Inscription au secrétariat de la Conférence (tél. : 508.66.43. de 9h00 à 12h00)

Voir annonce page 24

PETIT DÉJEUNER DU RECYCLAGE : DROIT IMMOBILIER

Samedi 16 décembre 1995 de 9h30 à 12h30

Maison de l'Avocat,
avenue de la Toison d'Or 65, 1060 Bruxelles

Me Michel Vlies nous entretiendra de diverses questions d'actualité en droit immobilier et Me Maurice Eloy traitera de l'incidence du droit fiscal dans cette matière autour d'un café-croissants détendu le samedi 16 décembre 1995 à partir de 9h30.

Le nombre de places étant relativement limité, nous invitons les confrères intéressés à s'inscrire le plus tôt possible au secrétariat de la Conférence (tél. : 508.66.43. de 9h00 à 12h00). Seuls les premiers inscrits seront assurés de leur participation.

PAF :

- stagiaires membres : 200 F

- membres : 1.000 F

- inscriptions aux cinq Petits déjeuners du recyclage : 4.000 F

PETIT DÉJEUNER DU RECYCLAGE : DROIT FAMILIAL

Samedi 6 janvier 1996 de 9h30 à 12h30

Maison de l'Avocat,
avenue de la Toison d'Or 65, 1060 Bruxelles

Maître Alain-Charles Van Gijzel nous entretiendra de diverses questions d'actualité en droit familial et Maître Jean-Emmanuel Beernaert traitera de l'incidence du droit fiscal dans cette matière autour d'un café-croissants détendu le samedi 6 janvier 1996 à partir de 9h30.

Le nombre de places étant relativement limité, nous invitons les confrères intéressés à s'inscrire le plus tôt possible au secrétariat de la Conférence (tél. : 508.66.43. de 9h00 à 12h00). Seuls les premiers inscrits seront assurés de leur participation.

PAF :

- stagiaires membres : 200 F

- membres : 1.000 F

- inscriptions aux cinq Petits déjeuners du recyclage : 4.000 F

ACTIVITÉS

RENTRÉE SOLENNELLE - BANQUET ET REVUE

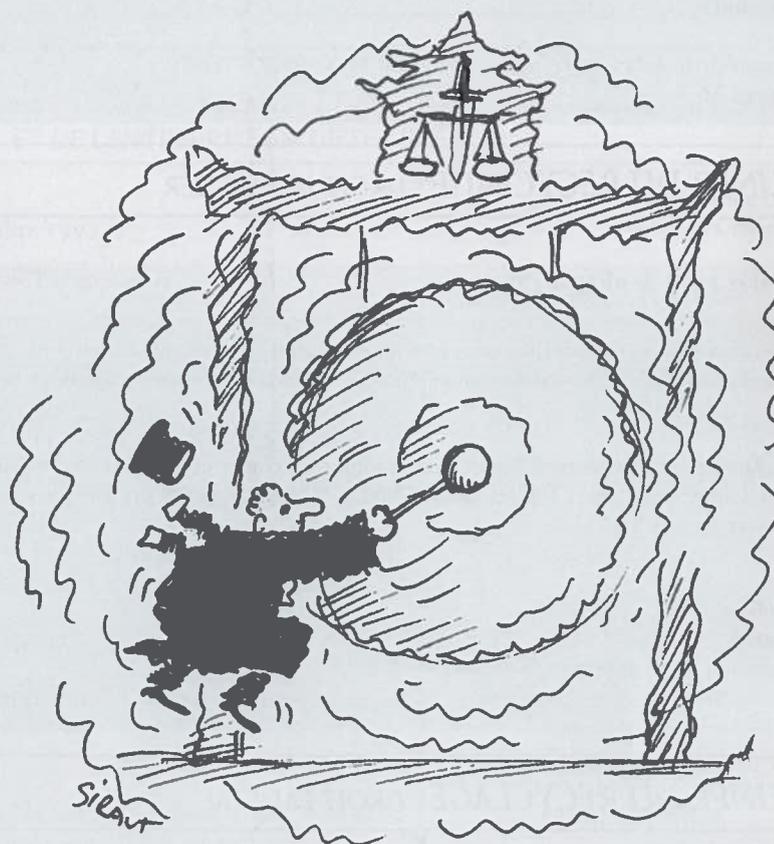
Vendredi 12 janvier 1996 à 19h30

Château du Lac à Genval

PAF :

- avocats stagiaires membres et leurs conjoints : 1.500 F
- avocats membres comptant moins de 5 ans de tableau et leurs conjoints : 1.900 F
- autres membres et leurs conjoints : 2.600 F
- non membres et leurs conjoints : 2.950 F

à verser au compte de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles n° 630-0215121-34 au moment de la réservation auprès du secrétariat de la Conférence (tél. : 508.66.43. de 9h00 à 12h00)



TOURNOI DE SQUASH

Samedi 27 janvier 1996 à 14h00

Les dispositions pratiques relatives à l'organisation du tournoi de squash vous seront communiquées dans le périodique n° 3

Le tournoi est ouvert à tous les destinataires du présent périodique

A CTIVITÉS

SEMAINE DE SPORTS D'HIVER - VAL D'ISÈRE

du samedi 3 au samedi 10 février 1996

Pour rappel, cette semaine de sports d'hiver, organisée par la Conférence en collaboration avec le Carrefour des colonnes vous permettra de passer un séjour d'une semaine à Val d'Isère pour un prix comprenant le logement (résidence «Hôtel Rocher Soleil» (****) ou résidence «Alpina Lodge» (****), le forfait ski Espace Killy durant six jours et le transport en autocar.

PAF :

- stagiaires : 15.000 F
- avocats membres : 20.000 F
- avocats non membres : 35.000 F

Il est IMPERATIF de vous inscrire au plus tôt et de verser ensuite votre acompte de 30 % sur le compte n° 630-0295260-51 avec la mention «Sports d'hiver Jeune Barreau».



GESTION INFORMATISÉE DE CABINETS D'AVOCATS

- Un logiciel
- Une formation
- Un contrat d'assistance

Le tout pour 1.000 frs par mois (htva)
Votre sécurité : mes 10 années d'expérience

CONTACTEZ-MOI AU 376.23.93 (TEL/FAX)



Etienne DUPONT
6, rue de Hal
1190 Bruxelles

A GENDA 1995 - 1996

NOVEMBRE 1995 :

- mercredi 8 : tournoi de bowling
- mardi 14 : dégustation de vins italiens
- mardi 21 : déjeuner des magistrats
- samedi 25 : journée portes ouvertes du Palais de Justice - petit déjeuner du recyclage : «L'avocat et le fisc»
- lundi 27 : conférence Berryer

DÉCEMBRE 1995 :

- samedi 2 : tournoi de tennis avocats-magistrats
- mardi 5 : grande conférence Dirk Frimout : «En quête de la planète bleue»
- mercredi 6 : recyclage : «Évolution récente et perspective du droit des sociétés commerciales et de l'entreprise en difficulté» - goûter de la Saint Nicolas pour les enfants d'avocats
- jeudi 14 : palais littéraire et artistique : Me Pierre Corvilain
- samedi 16 : petit déjeuner du recyclage : droit immobilier

JANVIER 1996 :

- samedi 6 : petit déjeuner du recyclage : droit familial
- vendredi 12 : rentrée solennelle - banquet et revue
- samedi 27 : tournoi de squash

FÉVRIER 1996 :

- du 3 au 10 : sports d'hiver à Val d'Isère

PETITES INFORMATIONS

ADRESSOGRAPHES

La Conférence du jeune barreau possède des adressographes complets, et mis à jour régulièrement, de l'ensemble de ses abonnés, ainsi que de l'ensemble des avocats du Barreau de Bruxelles. Ces adressographes sont mis à la disposition de tous, et à des conditions avantageuses pour les membres en règle de cotisation. Ne manquez pas de les utiliser, pour vos changements d'adresse notamment. Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au secrétariat de la Conférence (tél. 02/508.66.43 de 9 à 12h).

PETITES ANNONCES DANS LE PERIODIQUE

Une rubrique vous est ouverte pour l'insertion de petites annonces, que vous désiriez vendre un bureau, le mettre en location, chercher un collaborateur ou une secrétaire, vendre vos codes...

Merci de faire parvenir vos annonces dactylographiées à Me Alain GUILMOT (tél. 02/344.18.45 - fax 02/347.21.23) au plus tard six semaines avant notre date de parution, soit avant le 15 juillet (numéro de septembre), le 15 septembre (numéro de novembre), le 15 novembre (numéro de janvier), le 15 janvier (numéro de mars), le 15 mars (numéro de mai).

Prix: 750 FB pour trois lignes (maximum 75 lettres, signes ou espaces). Exclusivement réservé aux avocats.

ARTICLES A PUBLIER DANS LE PERIODIQUE

Vos articles et vos suggestions sont les bienvenus. Si vous désirez traiter l'un ou l'autre sujet ou faire connaître une opinion dans le courrier des lecteurs nous serions heureux de publier votre contribution. Merci de contacter à cet égard, de préférence par courrier ou par télex, Me Alain GUILMOT (tél. 02/344.18.45 - Fax : 02/347.21.23).

GROUPEMENTS ET ASSOCIATIONS

La Conférence centralise les demandes de ceux d'entre vous qui désirent se grouper ou s'associer. Si vous êtes intéressé par ce service, vous pouvez utilement prendre contact avec le vice-président, Me Marc DEMARTIN (tél. 02/770.62.20 - Fax : 02/770.93.65)

CERCLE MARIN

La tribune du Cercle Marin est ouverte à tous les jeunes avocats souhaitant parler d'un sujet de leur choix, que celui-ci soit juridique, littéraire, culturel, scientifique... ou humoristique.

Elle sera animée, cette année, par Me Antoine HENRY de FRAHAN (tél. 02/517.94.11 - Fax : 02/517.95.77).

PALAIS LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Le Palais littéraire et artistique donne la parole à tous ceux et celles qui désirent faire connaître une œuvre ou un artiste. Comme par le passé, la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles serait heureuse d'accueillir des orateurs appartenant au monde judiciaire et disposés à nous dévoiler leurs talents de critiques d'art ou d'artistes... Toute personne intéressée est priée de prendre contact à ce propos avec Me Gérard KUYPER (tél. 02/534.50.98 - Fax : 02/534.54.02).

COTISATIONS

Voici le montant des cotisations pour l'année 1995-1996 :

- stagiaires : 500 F
- conjoint non avocat d'un avocat stagiaire : gratuit
- avocats inscrits au tableau :
 - * moins de 10 ans de barreau : 1.900 F
 - * 10 ans de barreau et plus : 2.600 F
- conjoints non avocats d'avocats inscrits au tableau : 1.500 F
- membres de la famille judiciaire : 2.700 F
- membres sympathisants : 4.000 F

Seuls les membres en règle de cotisation peuvent participer aux activités de la Conférence et bénéficier de prix réduits pour d'autres. Ils sont seuls admis à participer aux élections en fin d'année.

Faites-vous membre de la Conférence du Jeune Barreau en versant dès aujourd'hui votre cotisation et celle de votre conjoint au compte n° 630-0215121-34 de la Conférence. Votre carte de membre vous sera envoyée dès réception de votre paiement. Soyez-en déjà remercié.

PETITES ANNONCES

BRUXELLES

Bel appartement de prestige
angle rue Montoyer / rue de l'Industrie
225 m² au 5^e étage d'un imm. de standing, hall,
bureau, liv., s. à m., cuisine, office, 4 ch., 2
s.d.b., 4 W.C. + 2 caves + 2 mansardes au 8^e
R.C. 104.400 F. Libre 01/96, Zone adm.
métropolitain avec poss. de prof. lib.
8.000.000 F
Rens. étude Notaire James Dupont, tél. :
513.89.55.

BUREAUX À VENDRE - À LOUER

à 2 pas de la place Poelaert
situation exceptionnelle
HS-ICC
contactez Mme Fonteyn au 732.99.20.

BUREAUX À LOUER - 150 M²

Ixelles - rue du Trône : superbes bureaux
renovés
rez-de-chaussée - Hôtel de maître - 4 pièces -
vue sur le jardin - cuisine - WC - vestiaire -
garage (2 emplacements) - cave
35.000 F/mois + charges - tél. : 02/647.78.58.

BMW BRUSSELS (QUARTIER LOUISE): LA CONFIANCE TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS.



Découvrez un monde de confiance où la perfection est un objectif permanent. Le professionnalisme du personnel s'appuie sur une infrastructure de haut niveau. Son sérieux, sa compétence et sa maîtrise technologique sont votre meilleure garantie pour vos entretiens et vos travaux de carrosserie. Pour votre facilité, nous mettons un parking à votre disposition.

BMW Brussels

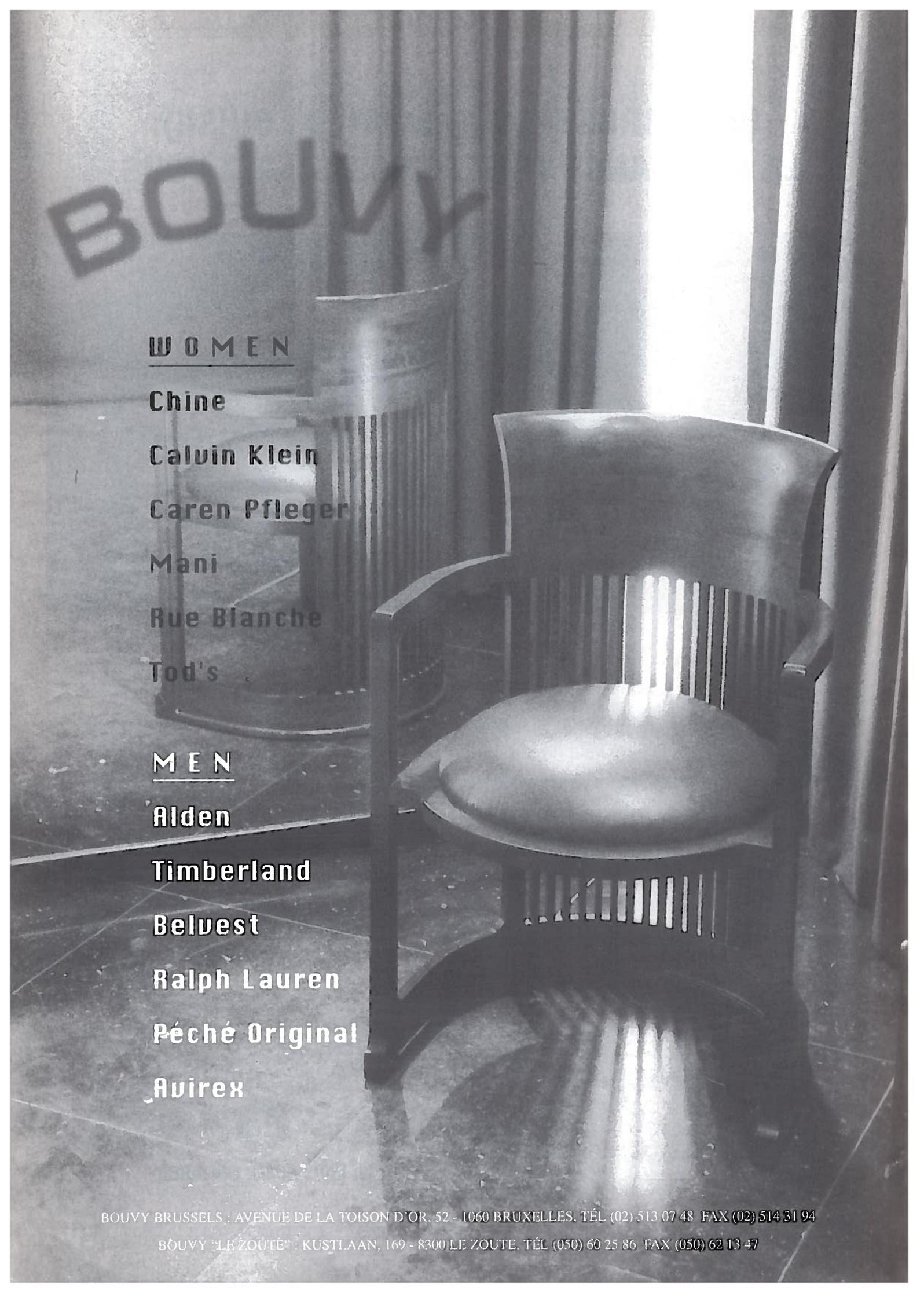
Succursale de BMW Belgium s.a.

Rue du Magistrat 22
1050 BRUXELLES (Quartier Louise)
Tél. 02/641 67 11



SI VOUS AIMEZ CONDUIRE.

BOUVY



W O M E N

Chine

Calvin Klein

Caren Pfleger

Mani

Rue Blanche

Tod's

M E N

Alden

Timberland

Belvest

Ralph Lauren

Péché Original

Avirex

BOUVY BRUSSELS : AVENUE DE LA TOISON D'OR, 52 - 1060 BRUXELLES. TÉL (02) 513 07 48 FAX (02) 514 31 94

BOUVY "LE ZOUTÈ" : KUSTLAAN, 169 - 8300 LE ZOUTE. TÉL (050) 60 25 86 FAX (050) 62 13 47